



RAPPORT FINANCIER



Dit rapport is ook beschikbaar in het Nederlands.
This report is also available in English.
Este informe también está disponible en español.

ÉDITEUR RESPONSABLE

Jan De Nul Group [Sofidra sa]
Luxembourg
info@jandenulgroup.com
www.jandenul.com

SIÈGE SOCIAL

34-36, Parc d'Activités Capellen
L-8308 Capellen | Grand-Duché de Luxembourg

MISE EN PAGE

FINN, www.finn.agency

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

© Jan De Nul Group
Fotec, Menno Mulder

CONSEIL D'ADMINISTRATION

J.P.J. De Nul, Dirk De Nul,
Julie De Nul, Géry Vandewalle,
Jeannot Krecké, Paul Lievens,
Johan Van Boxstael, David Luty

Nous voulons contribuer à un monde plus écologique. C'est la raison pour laquelle ce rapport annuel est publié sur du papier recyclé (Nautilus – Super White).

Pour tout renseignement complémentaire sur le présent rapport annuel, merci de vous adresser à :
Paul Lievens, Directeur financier
paul.lievens@jandenul.com



TABLE DES MATIÈRES

1. CHIFFRES CLÉS FINANCIERS	4
2. COMPTE DE RÉSULTAT	5
3. BILAN	7
4. CARNET DE COMMANDES	8
5. INVESTISSEMENTS	10
6. RAPPORT D'AUDIT	
DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	12



CHIFFRES CLÉS FINANCIERS

4 335

Total du bilan
(en millions d'euros)

2 941

Fonds propres
(en millions d'euros)

465

Trésorerie nette
(en millions d'euros)

2 205

Immobilisations
(en millions d'euros)

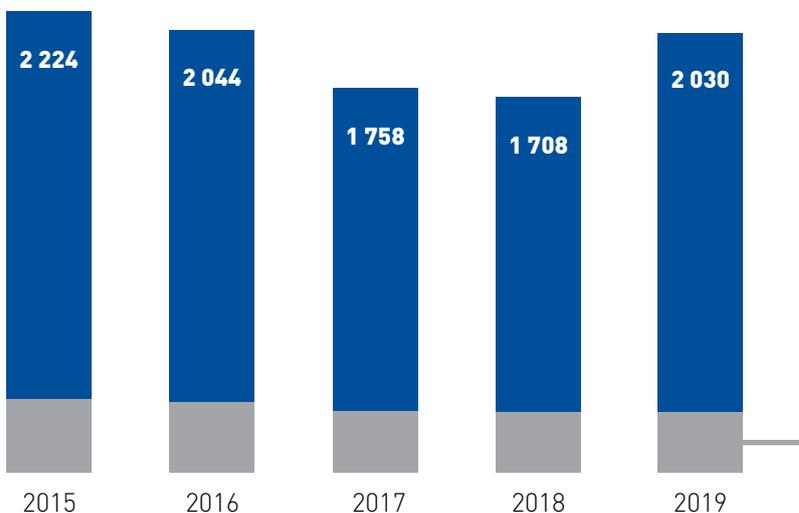
68 %

Ratio de solvabilité
2019



RATIO DE SOLVABILITÉ
EXTRÊMEMENT SOLIDE GRÂCE
À LA MISE EN RÉSERVE DE
TOUS LES BÉNÉFICES

CHIFFRE D'AFFAIRES : COMPARAISON SUR 5 ANS EN MILLIONS D'EUROS



61

BÉNÉFICE NET
(EN MILLIONS D'EUROS)

342

EBITDA
(EN MILLIONS D'EUROS)

17 %

EBITDA
MARGE 2019

COMPTE DE RÉSULTAT

Dans la lignée des années précédentes, 2019 a été une année difficile pour les activités de dragage internationales. Les conditions du marché n'ont pas encore ravivé les investissements publics et privés. En revanche, l'activité dans le secteur offshore a augmenté de manière significative.

Le marché des énergies renouvelables offshore s'étend à grande vitesse. Qui plus est, il ne se limite désormais plus à l'Europe : Jan De Nul Group construit actuellement des parcs éoliens offshore à Taïwan et en construira prochainement aux États-Unis.

Les activités de génie civil du Groupe se maintiennent grâce à un marché de l'immobilier fort combiné avec plusieurs projets importants sur le marché des infrastructures. Les activités environnementales, qui représentent le plus petit segment d'activité de Jan De Nul Group, restent stables.

En 2019, Jan De Nul Group a donc pu à nouveau enregistrer un chiffre d'affaires total de plus de 2 milliards d'euros. L'EBITDA s'est élevé à 342 millions d'euros ou 16,84 % du chiffre d'affaires, une performance remarquable qui arrive dans le groupe de tête du secteur.

Après déduction des amortissements, frais financiers et impôts, le Groupe affiche un bénéfice net de 61 millions d'euros.

ACTIVITÉS MARITIMES, DE DRAGAGE ET OFFSHORE

En 2019, **le secteur maritime, de dragage et offshore** reste la clé de voûte des activités de Jan De Nul Group, représentant 77 % de son chiffre d'affaires total.

Pendant cette année, Jan De Nul Group a pris part à d'importants **projets de protection des côtes**, notamment au Bénin où il a assuré la conception et la construction d'une digue immergée pour lutter contre l'érosion côtière. Il y a également exécuté des **travaux de dragage portuaire**. En Inde, il a aidé à approfondir et à élargir le chenal d'accès au port Jawaharlal Nehru à Bombay. En

Mauritanie, le Groupe a réalisé des travaux d'approfondissement et d'élargissement du grand port de Nouadhibou pour l'exportation de minerai de fer. En Argentine, Jan De Nul a approfondi le port de Quequén à -15 mètres. Le Groupe a effectué des travaux de dragage au Vietnam pour les installations portuaires du complexe Long Son Petrochemicals à Long Son Island, et au Qatar en vue de l'approfondissement du chenal d'accès vers l'ancien port de Doha.

Le département offshore a de nouveau participé à plusieurs **projets de construction de parcs éoliens offshore**, en Europe et dans le monde. En Belgique, Jan De Nul Group a installé Northwester 2, et en Allemagne, le parc éolien offshore Trianel. Hors de l'Europe, plus particulièrement à Taïwan, Jan De Nul Group a mené à bien deux projets de parc éolien offshore : Changhua et Formosa 1 Phase 2. Concernant les contrats de Northwester 2 et de Formosa 1 Phase 2, Jan De Nul Group a aussi été chargé de l'installation de câbles sous-marins. En 2019, Jan De Nul Group s'est vu attribuer le projet Formosa 2. La construction du parc éolien offshore, qui compte 47 éoliennes Siemens de 8 MW chacune et atteint une capacité totale de 376 MW, débutera en 2020. L'installation d'éoliennes en mer aux États-Unis est en pleine préparation et sera réalisée en 2020.

De plus, le département offshore a délivré des services offshore généraux, notamment la préparation de l'approche du littoral en Italie et en Albanie pour un pipeline sous-marin transadriatique, ainsi que des travaux d'excavation de tranchées et d'enrochement pour un pipeline destiné au projet d'expansion de BP de Tangguh en Indonésie. À Hainan en Chine, Jan De Nul Group a réalisé des travaux d'enrochement pour protéger un câble d'alimentation entre le continent et l'île de Hainan. Il a fait la même chose en Corée pour protéger un câble d'alimentation entre les îles de Jeju et de Jindo.

GÉNIE CIVIL

Représentant 20 % du chiffre d'affaires total, **les activités de génie civil** sont toujours une partie stable et constante de Jan De Nul Group. La gamme de projets de construction civile et d'entretien est très variée et comprend des bâtiments résidentiels, des infrastructures scolaires, des établissements de soins de santé, des infrastructures routières, des viaducs, des murs de quai et des écluses. En Belgique, Jan De Nul Group a participé à la rénovation du tunnel Léopold II à Bruxelles. Aux Pays-Bas, l'écluse Beatrix à Nieuwegein a été achevée avec succès, et à Luxembourg-Ville, Jan De Nul Group a élargi et restauré l'historique Pont Passerelle.

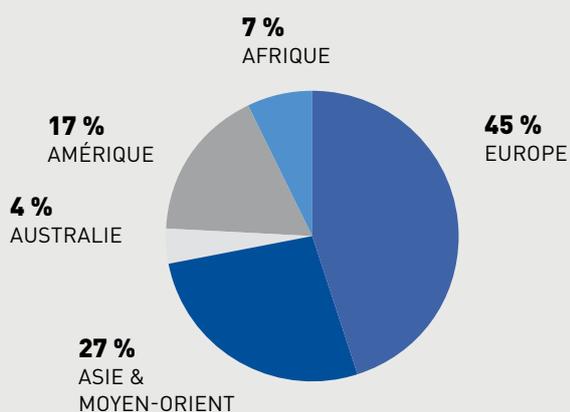
ENVIRONNEMENT

Envisan, le **département environnemental** de Jan De Nul Group, se concentre sur les **solutions de technologie environnementale**. Les activités environnementales du Groupe restent à un niveau stable de 3 % de son chiffre d'affaires total. Pour soutenir ces activités, Jan De Nul Group détient et exploite six centres de traitement des sols et des sédiments en Belgique et en France. Comme au cours des années précédentes, le segment environnemental collabore étroitement avec les équipes des activités maritimes et de génie civil, tout particulièrement avec le partenaire de développement de projets du Groupe, **PSR Brownfield Developers**, qui s'est spécialisé dans la réhabilitation de friches industrielles.

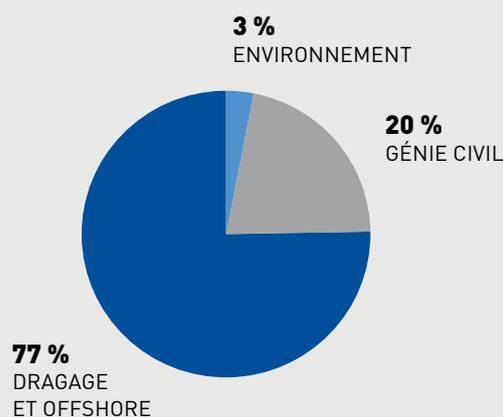
PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE

Bien qu'il soit actif partout dans le monde, Jan De Nul Group reste très présent en Europe : 45 % de son chiffre d'affaires provient de divers pays européens. Toutefois, c'est en Asie et au Moyen-Orient que les activités de Jan De Nul Group se sont développées le plus rapidement. La part de cette région dans le chiffre d'affaires du Groupe a augmenté de 18 % en 2018 à 27 % en 2019. Cette hausse s'explique en grande partie par la participation de Jan De Nul Group à la construction de trois grands parcs éoliens offshore à Taïwan. En outre, Jan De Nul Group a été actif en Amérique (17 %), en Afrique (7 %) et en Australie (4 %) en 2019.

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR RÉGION



CHIFFRE D'AFFAIRES SELON LES ACTIVITÉS



BILAN

SOLVABILITÉ

Pendant l'exercice 2019, Jan De Nul Group a maintenu un **niveau de solvabilité élevé** en affichant un ratio de 68 %. Les fonds propres ont augmenté, passant de 2 859 millions d'euros en 2018 à 2 941 millions d'euros en 2019, grâce à une politique soutenue de réinvestissement complet des bénéfices (politique de non-paiement de dividendes).

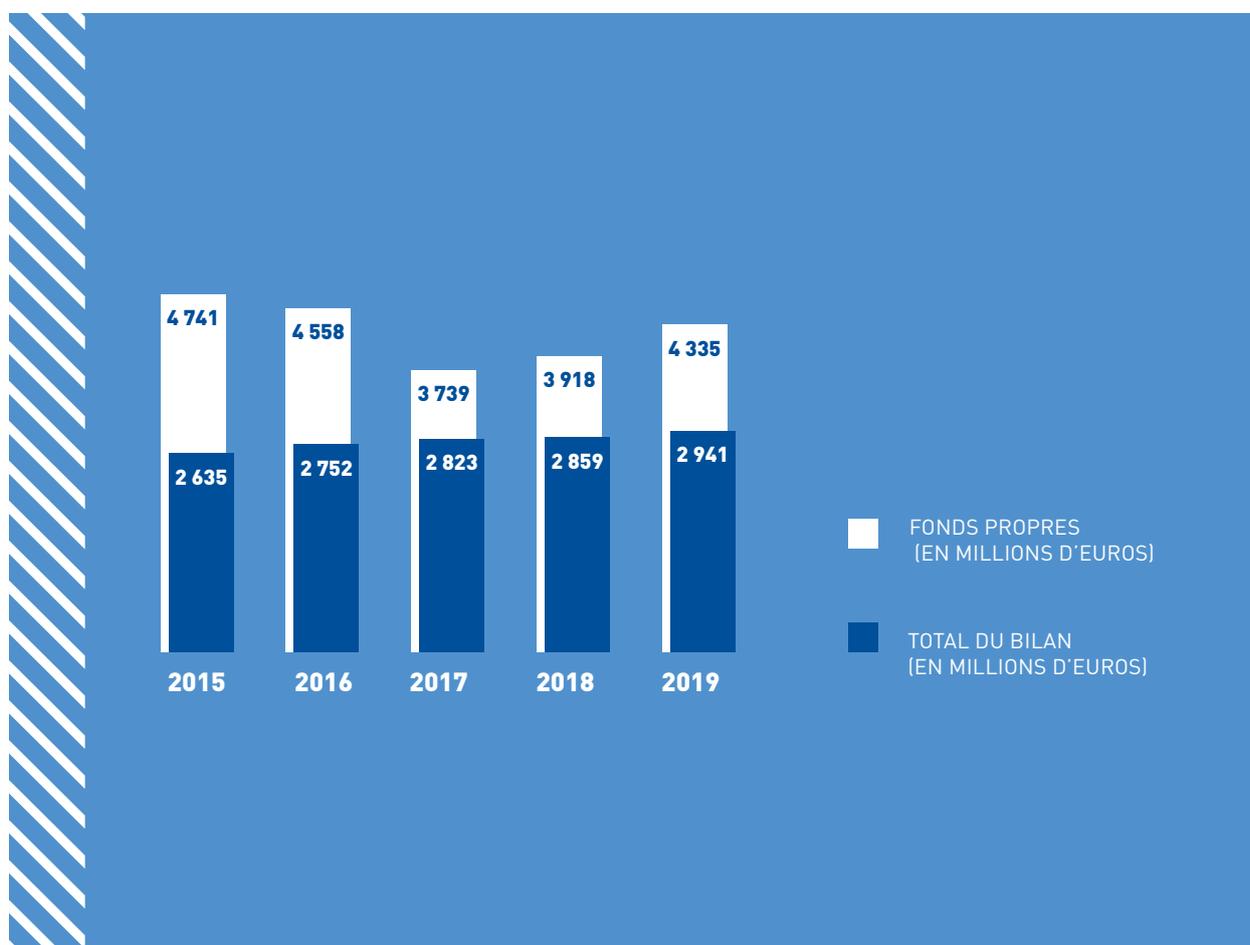
LIQUIDITÉS ET DETTE FINANCIÈRE NETTE

Jan De Nul Group est totalement libéré de toute **dette nette** depuis 2014. Cela est assez remarquable, surtout en connaissant la forte tendance à investir de l'entreprise. La position de trésorerie nette s'est encore améliorée en passant de 376 millions d'euros en 2018 à 465 millions

d'euros en 2019. Fin 2019, la trésorerie disponible en banque et en caisse du Groupe s'élevait à 712 millions d'euros (contre 614 millions d'euros fin 2018). Ce bilan solide constitue un **atout majeur pour Jan De Nul Group** dans le contexte de l'instabilité économique, des investissements futurs et de la force concurrentielle.

IMMOBILISATIONS

En tant qu'acteur actif au niveau mondial, Jan De Nul Group se concentre sur ses perspectives à long terme. Le renouvellement et la modernisation constants de sa flotte et de ses équipements sont un élément révélateur de sa vision à long terme. Le montant des immobilisations figurant au bilan reste stable et s'est élevé à 2 205 millions d'euros (2 122 millions d'euros en 2018). Les navires constituent environ 70 % des immobilisations du Groupe.



CARNET DE COMMANDES

UN CARNET DE COMMANDES DE 3,4 MILLIARDS D'EUROS

Jan De Nul Group prépare sa flotte aux projets futurs. Le programme d'investissement actuel porte sur différents segments d'activité au sein du groupe, en vue de maintenir ou d'accroître notre part de marché en mettant l'accent sur les technologies respectueuses du climat. Il s'agit surtout d'investissements en vue de remplacer des dragues de petite et de moyenne taille et d'investissements pour l'expansion des navires destinés au secteur de l'éolien en mer.

L'investissement continu de Jan De Nul Group dans les personnes et dans ses propres équipements fait de lui un expert de premier ordre et fiable dans son domaine d'activité. Son savoir-faire technique propre, ses employés compétents et qualifiés et le développement d'une vaste flotte moderne très performante permettent à Jan De Nul Group de proposer des solutions créatives et innovantes, adaptées aux besoins du client.

Jan De Nul Group maintient donc un cap régulier en combinant des résultats financiers solides avec des investissements ciblés. Cela porte ses fruits et se reflète dans un carnet de commandes qui a atteint 3,4 milliards d'euros fin 2019.

UN VASTE PORTEFEUILLE DE PROJETS

En tant que groupe multidisciplinaire actif dans les travaux maritimes, de dragage et offshore, les travaux civils et les travaux environnementaux, Jan De Nul Group compte une grande variété de projets, bien répartis en termes de géographie, de taille, de secteur et de clients.

L'expertise très complète et diversifiée de Jan De Nul Group est fortement appréciée par ses clients et se reflète dans la stabilité et même le léger accroissement du carnet de commandes, qui s'élevait à 3,4 milliards d'euros fin 2019 par rapport à 3,3 milliards d'euros fin 2018. Le carnet de commandes de Jan De Nul Group comprend plusieurs projets majeurs, dont une petite sélection est présentée ci-dessous :

- En Équateur, Jan De Nul Group a signé en 2018 un contrat de concession pour l'approfondissement et l'entretien du chenal d'accès de 95 kilomètres au port de Guayaquil. En 2019, Jan De Nul Group a achevé les travaux d'approfondissement du chenal d'accès existant. L'entretien et l'exploitation du chenal pour les 24 prochaines années peut à présent débuter.
- Dans le port de Takoradi au Ghana, Jan De Nul Group continuera de développer les installations portuaires. Au Bénin, Jan De Nul Group construit un brise-lames immergé et remblaie les plages afin de protéger le littoral.
- Début 2020, Jan De Nul Group a achevé les travaux de dragage d'entretien dans le Port de Maputo au Mozambique, pour la Maputo Port Development Company. Jan De Nul restera également présent au Mozambique en 2020 et exécutera des travaux de dragage à Palma en vue de l'installation d'un terminal GNL.
- Le département offshore a conclu plusieurs nouveaux contrats bien répartis géographiquement, confirmant son activité croissante dans le secteur des énergies renouvelables en mer. Au Danemark, Jan De Nul Group s'est vu confier le transport et l'installation des éoliennes en mer dans le parc éolien de Kriegers Flak. En outre, Jan De Nul Group a signé son premier contrat éolien offshore en France : il sera chargé du transport et de l'installation de 80 éoliennes dans le parc éolien en mer de Saint-Nazaire. Le navire d'installation offshore Vole au vent mettra le cap vers les États-Unis en 2020 pour la construction du parc éolien Virginia Coastal.
- En avril 2020, Jan De Nul Group et son partenaire ont signé les contrats d'approvisionnement et d'installation de câbles à haute tension qui relieront les parcs éoliens en mer néerlandais « Hollandse Kust Noord » et « Hollandse Kust West Alpha » au réseau électrique à terre. Les travaux d'installation en mer seront effectués en 2022-2023.
- En 2019, Jan De Nul Group a achevé avec succès la construction du parc éolien en mer de 120 MW Formosa 1 Phase 2. À présent, le Groupe construit son deuxième parc éolien taiwanais en mer : le parc éolien offshore de Changhua d'une puissance installée de 109 MW. Jan De Nul Group est responsable de la conception, de la fabrication et de l'installation des fondations, de l'installation des éoliennes, de la fourniture et de l'installation des câbles en mer et à terre ainsi que de la modernisation de la sous-station. Les travaux seront principalement exécutés en 2020 et seront suivis par un contrat d'entretien de 5 ans. Jan De Nul Group a montré son implication croissante dans le développement de parcs éoliens en mer asiatiques en se lançant dans son troisième projet taiwanais d'envergure : le parc éolien offshore Formosa 2, d'une puissance installée de 376 MW. Jan De Nul Group agira dans le cadre d'un contrat EPCI et sera chargé de la conception, de la fourniture et de l'installation de fondations de type jacket et de câbles sous-marins. Les travaux de construction doivent

débuter en 2020 et le parc éolien devrait être opérationnel d'ici la fin de 2021.

- Le parc éolien offshore de 376 MW Formosa 2 se trouve entre 3,8 et 9,5 km au large des côtes et à 40 milles nautiques du port de Taichung. Le PEO de Changhua de 109 MW est situé plus au sud. Pour la planification du PEO Formosa 2, Jan De Nul Group se basera sur son expérience dans l'éolien en mer acquise pendant l'exécution actuelle des projets voisins du PEO Formosa 1 Phase 2 et du PEO de Changhua. En outre, le Groupe est fort de plusieurs années d'expérience en Europe, en ayant mené à bien des projets éoliens en mer en Belgique, en Angleterre, en Suède, au Danemark, en Finlande et en Allemagne.
- En Belgique, Jan De Nul Group et son partenaire de coentreprise ont entamé à la mi-2019 les travaux de construction du Grand Hôpital de Charleroi. Le complexe de 145 000 m², dont l'inauguration est prévue en 2024, s'étend sur un terrain de 17 hectares et comptera 900 lits.

En 2019 également, Jan De Nul a remporté en consortium le contrat Constitution pour la construction, entre autres, des stations de métro Toots Thielemans et Lemonnier et de 575 mètres de tunnels souterrains. Ces travaux sont déjà en cours de préparation et débuteront concrètement pendant le second semestre 2020.

- Fin 2019, le département environnemental de Jan De Nul Group a entamé, avec son partenaire de consortium, le plus grand projet de réhabilitation des sols jamais entrepris dans le port d'Anvers, sur le site de Fort Filips. L'encapsulation des sols contaminés empêchera la dispersion de toute pollution. De nouvelles digues construites protégeront le port contre les inondations.

Le Grand Hôpital de Charleroi comptera 900 lits.



INVESTISSEMENTS

FLOTTE

En mars et en avril 2019, les dragues suceuses à élinges traînantes (TSHD) de 3 500 m³ Afonso de Albuquerque, Diogo Cão et Tristão da Cunha ont été livrées par Keppel Shipyard à Nantong, en Chine. Les navires opèrent à présent en Amérique du Sud, en Europe et en Extrême-Orient.

Keppel a livré la TSHD de 6 000 m³ Sanderus à la fin de 2019 à Singapour. Le navire jumeau Ortelius devrait être fourni à la mi-2020.

En décembre 2019, la TSHD de 18.000 m³ Galileo Galilei a été lancée au chantier naval COSCO à Dalian en Chine. Sa réception est prévue dans le second semestre de 2020.

En octobre 2019, Jan De Nul Group a acheté le navire Willem van Rubroek en Croatie en faisant l'offre la plus élevée lors d'une enchère publique. Le navire a été remis au Groupe en février 2020. En avril 2020, il a été transporté jusqu'au chantier naval Remontowa en Pologne, où il y sera achevé. Le navire sera prêt et pourra être déployé en 2021.

Début avril 2019, Jan De Nul Group a signé un contrat avec COSCO Shipping Heavy Industry pour la

construction d'un grand navire autoélévateur d'installation offshore, dénommé Voltaire. Ce navire autoélévateur sera équipé d'une grue principale d'une capacité de plus de 3 000 tonnes et pourra fonctionner dans des profondeurs de plus de 80 m. Il conviendra dès lors pour l'installation de la nouvelle génération d'éoliennes en mer.

L'ingénierie est en cours, et le chantier naval de Qidong, en Chine, commencera la construction proprement dite en mai 2020. La livraison est prévue pour début 2022.

Fin 2019, le groupe a commandé la construction d'un grand navire grue. Le navire, qui s'appellera Les Alizés, sera construit par China Merchants Industry Holding Co.Ltd., dans leur chantier naval de Haimen, en Chine.

Les Alizés sera équipé d'une grue d'une capacité de levage de 5 000 tonnes. Il nous permettra d'installer de larges et lourdes fondations pour des éoliennes en eaux profondes. La réception du navire est prévue pour 2022.

Voltaire et Les Alizés, ainsi que les nouvelles dragues suceuses à élinges traînantes, seront équipés d'un système de nettoyage des gaz d'échappement, faisant d'eux des ULEv.

ÉQUIPEMENT DE JAN DE NUL GROUP AU 31.12.2019

73

tombereaux
d'une capacité de
portage de 25 à
100 tonnes

166

pelles hydrauliques,
d'une catégorie de
poids allant de 8 à
250 tonnes

33

grues à tour

52

bulldozers

45

chargeuses sur
pneus



L'investissement dans les navires *Voltaire* et *Les Alizés* vise à anticiper la tendance générale de l'industrie éolienne en mer d'installer des éoliennes toujours plus grandes.

ÉQUIPEMENT TERRESTRE

En plus de ses navires, Jan De Nul Group investit en permanence dans l'extension et le renouvellement de son équipement terrestre afin de soutenir ses opérations à travers le monde. Dans ce cadre, le groupe opte toujours pour les technologies les plus récentes qui répondent aux exigences environnementales les plus strictes. Nous recherchons la machine la mieux adaptée à chaque application.

ÉQUIPEMENT SPÉCIFIQUE AUX PROJETS

En 2019, Jan De Nul Group a investi dans plusieurs équipements qui devaient être renouvelés et les a ajoutés à sa flotte. Concrètement, Jan De Nul Group a acquis 5 nouvelles grues à tour, qui serviront à des travaux de construction de bâtiments. Outre les investissements de

remplacement annuels, 2 nouvelles grues sur chenilles télescopiques de 50 tonnes ont rejoint la flotte. Pour la réalisation d'un projet au Ghana, le Groupe a fait l'acquisition d'une grue sur chenilles de 300 tonnes qui sera déployée dans le cadre de la construction d'un mur de quai. Afin de soutenir ses opérations logistiques, Jan De Nul Group a investi dans 32 nouveaux camions qui respectent les dernières normes en matière d'émissions. De plus, Jan De Nul Group a acheté une nouvelle grue à portique pour mieux exécuter ses travaux sur l'un de ses chantiers en Belgique. En parallèle, le Groupe continue d'investir dans le but d'adapter sa flotte à ses projets spécifiques. Pour faciliter les opérations de Soetaert, Jan De Nul Group a ainsi adapté une grue à câble Liebherr 895 de sorte qu'elle puisse travailler avec un guide fixe de 60 mètres. Le dispositif installe des pieux en béton coulés sur place au moyen d'un marteau hydraulique de type IHC S90 et d'un vibreur en anneau.

37

grues sur chenilles de 50 à 600 tonnes

48

grues télescopiques hydrauliques

33

chariots télescopiques

10

foreuses de pieux

17

marteaux vibrants et hydrauliques

RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREES SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de JAN DE NUL GROUP* comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2019 ainsi que le compte de profits et pertes consolidé pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers consolidés, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière consolidée de la Société au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers consolidés en vigueur au Luxembourg.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces loi et normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de la Société conformément au code de déontologie des professionnels comptables du conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

AUTRES INFORMATIONS

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion consolidé mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport de Réviseur d'Entreprises Agréé sur ces états financiers consolidés.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

RESPONSABILITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

RESPONSABILITÉS DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ POUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016

et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration, du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener la Société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du Groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RAPPORT SUR D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Le rapport de gestion consolidé est en concordance avec les états financiers consolidés et a été établi conformément aux exigences légales applicables.

Luxembourg, le 30 avril 2020



Thierry REMACLE
Réviser d'Entreprises Agréé
Grant Thornton Audit & Assurance



BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DECEMBRE 2019

JAN DE NUL GROUP* Siège social : Capellen - R.C.S. Luxembourg : B 73.723

ASSETS	2019	2018
ACTIF IMMOBILISÉ	2 204 817 684,41	2 122 392 800,11
Immobilisations incorporelles	81 541 536,11	1 958 980,62
Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires, s'ils ont été : acquis à titre onéreux, sans devoir figurer sous C.I.3 (Note 4)	81 541 536,11	1 958 980,64
Ecart d'acquisition dans la mesure où ils ont été acquis à titre onéreux (Note 5)	0,00	0,00
Immobilisations corporelles (Note 6)	2 066 265 890,64	2 072 671 437,44
Terrains et constructions	90 050 328,36	97 952 537,11
Installations techniques et machines	1 619 596 170,64	1 623 418 334,09
Autres installations, outillage et mobilier	22 213 514,51	21 378 736,17
Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	334 405 877,13	329 921 830,07
Immobilisations financières (Note 7)	47 184 755,66	39 365 604,62
Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	0,00	0,00
Titres ayant le caractère d'immobilisations	470 772,41	1 501 077,16
Autres prêts	46 713 983,25	37 864 527,46
Sociétés consolidées par mise en équivalence (Note 8)	9 825 502,00	8 396 777,43
ACTIF CIRCULANT	2 086 559 751,15	1 781 290 812,53
Stocks (Note 9)	400 042 158,86	333 105 776,95
Matières premières et consommables	238 497 377,22	225 954 011,98
Produits en cours de fabrication	152 956 102,41	96 355 952,33
Produits finis et marchandises	8 588 679,23	10 795 812,64
Acomptes versés	0,00	0,00
Créances	914 733 323,05	774 111 199,97
Créances résultant de ventes et prestations de services (Note 10)	825 086 739,08	649 777 662,34
<i>dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an</i>	<i>823 308 739,08</i>	<i>647 999 662,36</i>
<i>dont la durée résiduelle est supérieure à 1 an</i>	<i>1 778 000,00</i>	<i>1 777 999,98</i>
Créances sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation (Note 11)	4 924 608,23	7 064 175,07
<i>dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an</i>	<i>4 924 608,23</i>	<i>7 064 175,07</i>
Autres créances (Note 12)	84 721 975,74	117 269 362,56
<i>dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an</i>	<i>84 721 975,74</i>	<i>117 269 362,56</i>
<i>dont la durée résiduelle est supérieure à 1 an</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Valeurs mobilières	60 000 000,00	60 000 000,00
Actions propres ou parts propres (Note 13)	60 000 000,00	60 000 000,00
Autres valeurs mobilières	0,00	0,00
Avoirs en banques, avoirs en comptes de chèques postaux, chèques et en caisse	711 784 269,24	614 073 835,61
COMPTES DE RÉGULARISATION	43 787 316,40	14 010 785,81
TOTAL (ACTIF)	4 335 164 751,96	3 917 694 398,45

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels consolidés.

(Exprimés en Euros)

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DECEMBRE 2019

JAN DE NUL GROUP* Siège social : Capellen - R.C.S. Luxembourg : B 73.723

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	2019	2018
CAPITAUX PROPRES	2 806 328 603,81	2 723 971 673,03
Capital souscrit (Note 14)	538 400 000,00	538 400 000,00
Primes d'émission (Note 15)	20 343 906,33	20 343 906,33
Réserves	18 203 588,54	6 455 980,26
Réserve légale (Note 16)	53 840 000,00	51 650 025,53
Autres réserves y compris la réserve de juste valeur (Note 17)	(35 636 411,46)	(45 194 045,27)
Résultats reportés (Note 18)	2 358 307 315,81	2 328 774 445,57
Résultat de l'exercice	61 187 958,75	31 288 083,55
Subventions d'investissement en capital	310 341,06	327 435,89
Intérêts minoritaires	24 891 541,63	19 739 069,27
Ecarts de conversion (Note 19)	(215 316 048,31)	(221 357 247,84)
PROVISIONS	169 122 935,73	173 201 572,11
Provisions pour pensions et obligations similaires	1 629 642,61	1 442 712,84
Provisions pour impôts (Note 20)	22 277 052,66	27 266 453,57
Autres provisions (Note 21)	145 216 240,46	144 492 405,70
DETTES	1 309 084 426,99	969 172 320,57
Dettes envers des établissements de crédit (Note 22)	321 354 169,40	313 017 863,47
<i>dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an</i>	<i>99 045 321,96</i>	<i>191 051 497,10</i>
<i>dont la durée résiduelle est supérieure à 1 an</i>	<i>222 308 847,44</i>	<i>121 966 366,37</i>
Acomptes reçus sur commandes pour autant qu'ils ne sont pas déduits des stocks de façon distincte (Note 23)	321 348 064,55	160 799 713,09
<i>dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an</i>	<i>321 348 064,55</i>	<i>160 799 713,09</i>
Dettes sur achats et prestations de services (Note 24)	455 763 721,49	321 696 558,41
<i>dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an</i>	<i>455 763 721,49</i>	<i>321 696 558,41</i>
Dettes envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	92 854,56	28 048,31
<i>dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an</i>	<i>92 854,56</i>	<i>28 048,31</i>
Autres dettes (Note 25)	210 525 616,99	173 630 137,29
Dettes fiscales	89 444 195,43	58 921 627,61
Dettes au titre de la sécurité sociale	10 163 141,22	8 185 966,62
Autres dettes	110 918 280,34	106 522 543,06
<i>dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an</i>	<i>50 069 918,93</i>	<i>45 674 181,65</i>
<i>dont la durée résiduelle est supérieur à 1 an</i>	<i>60 848 361,41</i>	<i>60 848 361,41</i>
COMPTES DE RÉGULARISATION (NOTE 26)	50 628 785,43	51 348 832,74
TOTAL (CAPITAUX PROPRES ET PASSIF)	4 335 164 751,96	3 917 694 398,45

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels consolidés.
 *JAN DE NUL GROUP est la dénomination commerciale de Sofidra sa.

(Exprimés en Euros)

COMPTE DE PROFITS ET PERTES CONSOLIDÉ POUR L'EXERCICE DU 1ER JANVIER 2019 AU 31 DECEMBRE 2019

JAN DE NUL GROUP* Siège social : Capellen - R.C.S. Luxembourg : B 73.723

	2019	2018
RESULTAT NET D'EXPLOITATION	137 051 356,46	77 690 569,08
Chiffre d'affaires net (Note 23 et 27)	2 029 694 746,54	1 707 744 890,77
Variation du stock de produits finis et en cours de fabrication (Note 9)	53 357 882,92	7 335 864,58
Travaux effectués par l'entreprise pour elle-même et portés à l'actif	82 475 141,15	521 481,16
Autres produits d'exploitation (Note 28)	76 283 772,39	105 676 189,39
Matières premières et consommables et autres charges externes	(1 402 347 243,97)	(1 144 486 819,29)
Matières premières et consommables	(832 432 545,63)	(611 223 518,20)
Autres charges externes	(569 914 698,34)	(533 263 301,09)
Frais de personnel (Note 29)	(406 747 055,64)	(351 442 430,05)
Salaires et traitements	(298 023 890,18)	(250 411 302,86)
Charges sociales	(83 472 720,40)	(69 460 905,39)
Autres frais de personnel	(25 250 445,06)	(31 570 221,80)
Corrections de valeur	(204 717 550,94)	(198 859 644,53)
sur frais d'établissements et sur immobilisations corporelles et incorporelles (Notes 4, 5 et 6)	(193 510 172,19)	(201 640 563,13)
sur éléments de l'actif circulant (Note 30)	(11 207 378,75)	2 780 918,60
Autres charges d'exploitation (Note 31)	(90 948 335,99)	(48 798 962,95)
RESULTAT NET FINANCIER	(28 321 891,24)	(5 016 306,62)
Produits provenant des participations	1 065,23	2,05
provenant d'entreprises liées	0,00	0,00
provenant d'autres participations	1 065,23	2,05
Produits provenant d'autres valeurs mobilières, d'autres titres et de créances de l'actif immobilisé	0,00	0,00
provenant d'entreprises liées	0,00	0,00
autres produits non inclus sous	0,00	0,00
Autres intérêts et autres produits financiers (Note 32)	26 989 937,30	26 124 801,55
provenant d'entreprises liées	0,00	0,00
autres intérêts et produits financiers	26 989 937,30	26 124 801,55
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence (Note 8)	(33 899 737,44)	86 626 212,13
Corrections de valeur sur immobilisations financières et sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant (Note 7)	29 436 812,67	(108 019 817,56)
Intérêts et autres charges financières (Note 33)	(50 849 969,00)	(9 747 504,79)
concernant des entreprises liées	0,00	0,00
autres intérêts et charges financières	(50 849 969,00)	(9 747 504,79)
IMPOTS ET RESULTAT DE L'EXERCICE		
Impôts sur le résultat (Note 34)	(32 271 406,48)	(22 556 093,16)
Résultat après impôts sur le résultat	76 458 058,74	50 118 169,30
Autres impôts ne figurant pas sous les postes 1 à 16 (Note 35)	(13 929 691,76)	(17 782 998,04)
Résultat de l'exercice avant intérêts minoritaires	62 528 366,98	32 335 171,26
Intérêts minoritaires	(1 340 408,23)	(1 047 087,71)
PROFIT OU PERTE DE L'EXERCICE APRÈS INTÉRÊTS MINORITAIRES	61 187 958,75	31 288 083,55

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels consolidés.

(Exprimés en Euros)

ANALYSE DES FLUX TRÉSORERIE

JAN DE NUL GROUP* Siège social : Capellen - R.C.S. Luxembourg : B 73.723

	2019	2018
LIQUIDITÉS & INVESTISSEMENTS EN DÉBUT DE PÉRIODE	614 073 835,61	531 868 639,88
+ Flux de trésorerie d'exploitation	224 340 295,27	234 483 784,42
+ Variations Fonds de roulement	(537 682,02)	180 839 501,55
+ Flux de trésorerie investissements	(250 381 016,99)	(311 024 202,66)
+ Flux de trésorerie financements	124 288 837,37	(22 093 887,58)
LIQUIDITÉS & INVESTISSEMENTS EN FIN DE PÉRIODE	711 784 269,24	614 073 835,61
+ Résultat de l'exercice	61 187 958,75	31 288 083,55
- Participations minoritaires dans le Résultat	1 340 408,23	1 047 087,71
- Part dans le Résultat des sociétés consolidées selon la méthode de la mise en équivalence	(44 216 219,76)	(81 729 987,65)
+ Moins-values et amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	194 731 205,37	197 138 418,30
+ Moins-values et amortissements sur actifs circulants	12 007 161,66	(6 498 730,27)
+ Moins-values et amortissements sur actifs financiers	(29 463 288,31)	107 994 680,85
+ Modifications des Provisions	42 145 258,24	(14 755 768,07)
+ Contrôle des achats	(13,392,116 91)	0 00
FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION	224 340 295,27	234 483 784,42
+ Variations Dettes à court terme	236 684 183,43	283 346 458,25
+ Variations Produits constatés d'avance	(720 047,31)	(23 213 911,81)
- Variations Créances à court terme	(139 738 355,94)	12 521 065,96
- Variations Produits à reporter	(29 733 954,03)	345 414,91
- Variations Stocks	(67 029 508,17)	(92 159 525,76)
VARIATIONS FONDS DE ROULEMENT	(537 682,02)	180 839 501,55
- Investissements en immobilisations incorporelles	(82 238 769,82)	(503 018,90)
- Investissements en immobilisations corporelles	(256 255 540,16)	(247 333 130,83)
- Investissement en investissements	0,00	0 00
+ Mise au rebut Immobilisations corporelles & Écarts de conversion	66 469 156,72	41 905 699,74
- Variations Actifs financiers	22 284 136,27	(105 093 752,67)
- Impact de l'augmentation de Participations dans des sociétés consolidées selon la méthode de l'intégration globale	0 00	0,00
- Acquisition de trésorerie nette de filiales	(640 000,00)	0,00
- Régularisations et autres Mutations	0 00	0,00
FLUX DE TRÉSORERIE INVESTISSEMENTS	(250 381 016,99)	(311 024 202,66)
+ Variation des écarts de consolidation et de conversion	23 945 503,02	681 314,51
+ Variation de la dette à long terme	100 343 334,35	(22 775 202,09)
- Changer les réclamations à long terme	0 00	0,00
FLUX DE TRÉSORERIE FINANCEMENTS	124 288 837,37	(22 093 887,58)

L'analyse du cash-flow ne fait pas partie des comptes audités.
 Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels consolidés.

(Exprimés en Euros)

*JAN DE NUL GROUP est la dénomination commerciale de Sofidra sa.

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

1. Activités principales

JAN DE NUL GROUP* (le Groupe) est un groupe de sociétés actif dans le dragage, les travaux de génie civil, environnementaux et offshore.

La société mère Sofidra sa (la Société) a été constituée en date du 29 décembre 1999 sous forme d'une Société Anonyme pour une durée illimitée. La Société est inscrite à Capellen sous la référence B 73.723.

L'exercice social du Groupe commence le 1er janvier pour se clôturer le 31 décembre de chaque année.

*JAN DE NUL GROUP est le nom commercial de Sofidra sa enregistrée au Répertoire Général des Personnes Morales au Luxembourg le 31 mars 2002.

2. Structure du Groupe et périmètre de Consolidation

JAN DE NUL GROUP* Siège social : 34-36, Parc d'Activités L-8308 Capellen – R.C.S. Luxembourg: B 73.723

LES PARTICIPATIONS DÉTENUES PAR LE GROUPE DANS LES FILIALES CONSOLIDÉES SONT (SITUATION À LA FIN DES EXERCICES RESPECTIFS):			2019	2018
SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES SELON LA MÉTHODE D'INTÉGRATION GLOBALE				
Jan De Nul Mauritius Ltd, Ile Maurice			100,00 %	100,00 %
Port Louis Dredging Company Ltd, Ile Maurice			100,00 %	100,00 %
Jan De Nul Dredging Ltd, Ile Maurice			100,00 %	100,00 %
Jan De Nul Pacific Ltd, Ile Maurice			100,00 %	100,00 %
Jan De Nul (Mozambique) Ltda, Mozambique			100,00 %	100,00 %
Jan De Nul Dredging M.E. Ltd, Chypre			100,00 %	100,00 %
Jan De Nul Indian Ocean Ltd, Seychelles			100,00 %	100,00 %
Barbarons Maritime Ltd, Seychelles			100,00 %	100,00 %
Jan De Nul Central America Ltd., Bahamas			100,00 %	100,00 %
Kina Ltd, Seychelles			100,00 %	100,00 %
Malaysian Marine Services Ltd, Malaisie			100,00 %	100,00 %
Universal Dredging & Reclamation Corporation Ltd, Ile Maurice			100,00 %	100,00 %
Jan De Nul Interamerica S.A., Uruguay			100,00 %	100,00 %
Jan De Nul (Mascareignes) Ltd, (anciennement Envisan Ltd) Ile Maurice			100,00 %	100,00 %
Port Louis Maritime Co. Ltd, Ile Maurice			100,00 %	100,00 %
Jan De Nul N.V., Belgique			99,07 %	99,07 %
Jan De Nul (U.K.) Ltd, Royaume - Uni			99,07 %	99,07 %
Jan De Nul (Australia) Pty Ltd, Australie			99,07 %	99,07 %
Jan De Nul (Phils.) Inc, Philippines			99,07 %	99,07 %
Mest- en Afvalverwerking N.V., Belgique			99,08 %	99,08 %
Sodraco International S.A.S., France			99,07 %	99,07 %
Terminal Eight Marine Works Ltd, Chine			99,53 %	99,53 %
Jan De Nul (Italia) S.p.A., Italie			99,08 %	99,08 %
Jan De Nul Saudi Arabia Co. Ltd, Arabie Saoudite			99,07 %	99,07 %
Jan De Nul Maritime & Constructions Services Co Ltd, Libye			99,07 %	99,07 %
Jan De Nul Nassbagerei und Wasserbau GmbH, Allemagne			99,07 %	99,07 %
Jan De Nul Ghana Ltd, Ghana			99,07 %	99,07 %
Jan De Nul N.V. FZE, Nigeria			0,00 %	99,07 %

Vidar Crewing Luxembourg S.A., Luxembourg	99,07 %	99,07 %
Vidar Shipowning Luxembourg S.A., Luxembourg	99,07 %	99,07 %
Algemene Ondernemingen Soetaert N.V., Belgique	99,07 %	99,07 %
Soetaert France S.A.S., France	99,07 %	99,07 %
Jan De Nul Constructlux S.A., Luxembourg	99,44 %	99,44 %
Travaux Maritimes Nador S.A.R.L., Maroc	99,07 %	99,07 %
Arenas Argentinas Del Parana S.A., Argentine	99,54 %	99,54 %
Jan De Nul Denizcilik Ve Altyapi Hizmetleri A.S., Turquie	99,07 %	99,07 %
Jan De Nul Kazakhstan LLP, Kazakhstan	99,07 %	99,07 %
Jan De Nul S.A., Bénin	99,07 %	99,07 %
Canal de Guayaquil CGU S.A., Équateur	99,16 %	99,16 %
Payra Dredging Company Ltd, Bangladesh	99,07 %	99,07 %
Vasco S.A., Luxembourg	100,00 %	100,00 %
Dragalux S.A., Luxembourg	100,00 %	100,00 %
Dias S.A., Luxembourg	0,00 %	100,00 %
Dracomar S.A., Luxembourg	100,00 %	100,00 %
Vole au Vent S.A.S., Luxembourg	100,00 %	100,00 %
Adhémar & Bernoulli S.A., Luxembourg	100,00 %	100,00 %
Cunha S.A., Luxembourg	100,00 %	0,00 %
Sanderus S.A., Luxembourg	100,00 %	0,00 %
Vlaamse Bagger Maatschappij N.V., Belgique	100,00 %	100,00 %
PSR Brownfield Developpers N.V., Belgique	100,00 %	100,00 %
Lummerzheim & Co. N.V., Belgique	100,00 %	100,00 %
Cortoria N.V., Belgique	100,00 %	100,00 %
PSR 8870 N.V., Belgique	100,00 %	100,00 %
Zennepoort N.V., Belgique	100,00 %	100,00 %
PSR 1830.01 N.V., Belgique	100,00 %	100,00 %
PSR 2850 N.V., Belgique	100,00 %	100,00 %
Codralux S.A., Luxembourg	100,00 %	100,00 %
Dredging and Contracting Rotterdam B.V., Pays - Bas	100,00 %	100,00 %
Jan De Nul Ukraine LLC, Ukraine	100,00 %	100,00 %
Biscay Pte Ltd, Singapour	99,99 %	99,99 %
Jan De Nul Guatemala S.A., Guatemala	100,00 %	100,00 %
Dredging and Maritime Management S.A., Luxembourg	100,00 %	100,00 %
Jan De Nul Dredging N.V., Belgique	100,00 %	100,00 %
Mexicana de Dragados S.A. de C.V., Mexique	99,54 %	99,54 %
Servicios de Dragados S.A. de C.V., Mexique	100,00 %	100,00 %
Dredging and Reclamation Jan De Nul Ltd, Nigeria	100,00 %	100,00 %
Envisan N.V., Belgique	100,00 %	100,00 %
Envisan France S.A.S., France	100,00 %	100,00 %
Jan De Nul (Singapore) Pte Ltd, Singapour	100,00 %	100,00 %
Jan De Nul Dredging India Pvt Ltd, Inde	100,00 %	100,00 %
Compania Chilena de Dragados S.A., Chili	100,00 %	100,00 %
Compania Sud. Americana de Dragados S.A., Argentine	99,91 %	99,91 %

Jan De Nul (Malaysia) Sdn. Bhd, Malaisie	100,00 %	100,00 %
PT Idros Services, Indonésie	100,00 %	100,00 %
Jan De Nul Monaco SAM, Monaco	100,00 %	100,00 %
Jan De Nul Portugal LDA, Portugal	100,00 %	100,00 %
European Dredging Company S.A., Luxembourg	100,00 %	100,00 %
Willem S.A., Luxembourg	100,00 %	100,00 %
Isaac Newton S.A., Luxembourg	100,00 %(*)	100,00 %(*)
Komarine Engineering & Construction Co. Ltd, Corée	100,00 %	100,00 %
Jan De Nul Do Brasil Dragagem Ltda, Brésil	100,00 %	100,00 %
Vitus Bering S.A., Luxembourg	0,00 %	100,00 %
Al-Idrisi S.A., Luxembourg	0,00 %	100,00 %
Magalhaes S.A., Luxembourg	0,00 %	100,00 %(*)
Taillevent S.A., Luxembourg	100,00 %	100,00 %
Albuquerque S.A., Luxembourg	100,00 %	100,00 %
Jan De Nul Dredging Middle East FZE, Émirats Arabes Unis	100,00 %	100,00 %
Siam Dredging and Reclamation Ltd, Thaïlande	100,00 %	100,00 %
Jan De Nul Luxembourg S.A., Luxembourg	100,00 %	100,00 %
Mediudra S.R.L., Roumanie	100,00 %	100,00 %
Sofidra Shipping S.C.A., Luxembourg	100,00 %	100,00 %
Jan De Nul Panama S.A., Panama	100,00 %	100,00 %
Maritime and Construction Management C.V., Belgique	100,00 %	100,00 %
Toa (Lux) S.A.	81,00 %	0,00 %

(*) Compte tenu de l'application du principe de prééminence de la substance sur la forme (substance over form) – voir note 3.2

SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES SUIVANT LA MÉTHODE DE L'INTÉGRATION PROPORTIONNELLE

Hidrovia S.A., Argentine	49,53 %	49,53 %
Scaldis Salvage & Marine Contractors N.V., Belgique	20,43 %	20,43 %
Terranova N.V., Belgique	49,77 %	49,77 %
Terranova Solar N.V., Belgique	22,40 %	22,40 %
Boskalis Jan De Nul – Dragagens E Afins, Lda, Angola	49,53 %	49,53 %
Travaux Maritimes Tanger Med S.A.R.L., Maroc	49,53 %	49,53 %
Denderoever N.V., Belgique	50,00 %	50,00 %
Circul 2020 N.V., Belgique	24,77 %	24,77 %
Meurop 2020 N.V., Belgique	50,00 %	50,00 %
Denderoever Properties I N.V., Belgique	50,00 %	0,00 %
Denderoever Properties II N.V., Belgique	50,00 %	0,00 %
Various Joint ventures	variable	variable

SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES SUIVANT LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

R-1 Consortium Inc, Philippines	39,23 %	39,23 %
Southern Peninsula Dredging Sdn Bhd, Malaisie	30,00 %	30,00 %
Grupo Unidos Por El Canal S.A., Panama	14,86 %	14,86 %
Normalux Maritime S.A., Luxembourg	37,50 %	37,50 %
Neo Legia S.A., Belgique	25,00 %	25,00 %

SOCIÉTÉS EXCLUES DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

En 2018, une société a été exclue du périmètre de consolidation suite à une décision de la Direction qui considère que cette filiale n'exerce ni ne représente une influence significative puisqu'elle ne possède pas plus de 20 % des actions donnant droit de vote. Cette filiale a été maintenue au coût historique, diminué des dépréciations auxquelles elle a fait l'objet. En vertu de l'article 1712-20.2° de la loi luxembourgeoise des sociétés commerciales, les informations requises par l'article 1712-19.2°.b) ont été omises. En 2019, aucune société n'a été exclue du périmètre de consolidation.

MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION – EXERCICE COURANT

Au cours de l'année 2019, les modifications suivantes ont été réalisées dans le périmètre de consolidation :

- Le Groupe a acquis des parts de *Toa (Lux) S.A d'un tiers afin de prendre le contrôle de cette filiale.*
- *Cunha S.A., Luxembourg and Sanderus S.A., Luxembourg, Denderoever Properties I N.V., Belgique and Denderoever Properties II N.V., Belgique, ont été incorporées au cours de l'année par des filiales du groupe.*
- Les sociétés *Jan De Nul nv FZE, Nigeria, Al Idrisi S.A., Luxembourg, Dias S.A., Luxembourg, Vitus Bering S.A., Luxembourg and Magalhaes S.A., Luxembourg ont été liquidées.*

MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION – EXERCICE PRÉCÉDENT

Au cours de l'année 2018, les modifications suivantes ont été réalisées dans le périmètre de consolidation :

- La participation dans la société *Decor Oyenbrug B.V.B.A., Belgique a été vendue à des tiers.*
- *Soetaert France S.A.S., France, Canal de Guayaquil CGU S.A., Equateur, Taillevent S.A., Luxembourg, Albuquerque S.A., Luxembourg, Payra Dredging Company Ltd, Bangladesh, Denderoever N.V., Belgique, Circul 2020 N.V., Belgique, Meurop 2020 N.V., Belgique, Neo Legia S.A., Belgique, ont été incorporées au cours de l'année par des filiales du groupe.*
- Les sociétés *Letimar S.A. (ex. Caboto S.A.), Luxembourg, Cabarez S.A., Luxembourg et Machiavelli S.A., Luxembourg ont été liquidées.*

3. Résumé des principales politiques comptables

3.1 Principes de consolidation

Les comptes consolidés ont été préparés conformément à la Section XVI de la loi Luxembourgeoise modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales (la Loi). Les comptes consolidés sont préparés selon le principe de continuité d'exploitation.

Date de première consolidation

La Société a acquis, en 2000, Jan De Nul Mauritius Ltd et ses filiales et, en 2001, Jan De Nul nv, Belgique et ses filiales. Dans ces deux opérations, les navires inclus dans les immobilisations corporelles ont été réévalués. La réévaluation fut basée sur un rapport d'évaluation émis par un expert indépendant. Aucun impôt différé n'a été comptabilisé lors de la réévaluation de ces actifs. Ces opérations ont restructuré le Groupe initial Jan De Nul nv et filiales, Belgique. La date de la première consolidation est fixée à l'année fiscale débutant le 1er janvier 2001. Les réévaluations sont dépréciées dans leur intégralité au 31 décembre 2019 et 2018.

Sociétés consolidées selon la méthode d'intégration globale

Les filiales sont, en principe, toutes les entités (y compris les entités ad hoc) sur lesquelles le Groupe a le pouvoir de décider des politiques financières et opérationnelles, généralement accompagné d'une participation de plus de la moitié des droits de vote. L'existence et l'impact des droits de vote potentiels actuellement exerçables ou convertibles sont considérés lors de l'évaluation si le Groupe contrôle une autre entité.

Les filiales sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à la date à laquelle le contrôle cesse.

Les transactions, les soldes et gains non réalisés sur les transactions entre les sociétés du groupe sont éliminés. Les méthodes comptables des filiales ont été adaptées si nécessaire pour assurer la cohérence avec les politiques adoptées par le Groupe.

Les intérêts minoritaires sont la partie du profit ou de la perte et de l'actif net d'une filiale, attribuable aux participations qui ne sont pas détenues par la mère, directement ou indirectement par le biais des filiales. La part des capitaux propres attribuable aux actionnaires minoritaires dans les filiales est présentée séparément dans les comptes consolidés.

Sociétés consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle

Les sociétés constituées conjointement (Joint Ventures) sont les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint, établi par un accord contractuel. Les Joint Ventures et les entités contrôlées

conjointement sont comptabilisées selon la méthode de consolidation proportionnelle.

Les gains non réalisés sur les transactions entre le Groupe et ses Joint Ventures et les entités contrôlées conjointement sont éliminés à hauteur de la proportion de la participation du Groupe dans ces entités. Les pertes latentes sont également éliminées sauf si la transaction fournit la preuve d'une perte de valeur de l'actif transféré. Les politiques comptables des Joint Ventures et des entités contrôlées conjointement ont été adaptées si nécessaire pour assurer la cohérence avec les politiques adoptées par le Groupe.

Sociétés consolidées suivant la méthode de la mise en équivalence

Les entreprises associées sont toutes les entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable mais qu'il ne contrôle pas, généralement accompagnée d'une participation comprise entre 20 % et 50 % des droits de vote. Les investissements dans les entreprises associées sont comptabilisés selon la méthode de mise en équivalence et sont initialement comptabilisés au coût d'acquisition.

La quote-part des bénéfices post-acquisition des entreprises associées du Groupe est comptabilisée dans le compte de profits et pertes sous la rubrique *Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence*. Les mouvements postérieurs à l'acquisition sont ajustés à la valeur comptable de l'investissement. Lorsque la part du Groupe dans les pertes dans une entreprise associée est égale ou supérieure à sa participation dans l'entreprise associée, le Groupe comptabilise les pertes supplémentaires sous la rubrique *Autres provisions*.

Les gains non réalisés sur les transactions (cession d'actifs immobilisés ou stock) entre le Groupe et ses entreprises associées sont éliminés à hauteur de la proportion de la participation du Groupe dans les entreprises associées. Les pertes latentes sont également éliminées sauf si la transaction fournit la preuve d'une perte de valeur de l'actif transféré. Les méthodes comptables des entreprises associées ont été adaptées si nécessaire pour assurer la cohérence avec les politiques adoptées par le Groupe.

3.2 Méthodes comptables

Devises étrangères

a) La société mère tient sa comptabilité en Euros (EUR) et les comptes consolidés sont exprimés dans cette même devise. Les transactions effectuées dans une autre devise que l'euro sont converties au cours mensuel fixé par le Groupe. La conversion à la date de clôture se fait suivant les principes suivants :

- Les *Avoirs en banque* sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture;
- Concernant les *Créances* et les *Dettes*, les gains et pertes de change réalisés sont enregistrés dans le compte de profits et de pertes, tout comme les pertes de change non réalisées ;

les gains de change non réalisés sont enregistrés au bilan sous la rubrique *Autres dettes* ;

- Tous les autres postes sont convertis au taux de change historique.
- b) Les comptes annuels des filiales, tenus en devise autre que EUR, sont convertis – dans le but d'être intégrés dans les comptes consolidés – de la manière suivante :
- Les actifs et les passifs autres que les *Capitaux propres* sont convertis aux cours de change en vigueur à la date de clôture ;
 - Les *Capitaux propres* sont convertis au cours de change à la date de la première consolidation ou au taux de change historique ;
 - Les produits et les charges sont convertis au cours de change moyen de l'exercice.

Les bénéfices et les pertes résultant de la conversion des capitaux, des réserves, des charges et des produits en EUR sont accumulés en tant qu'éléments séparés du capital et des réserves dans la rubrique *Écarts de conversion*.

Les gains et les pertes de change résultant de l'élimination des comptes et des transactions entre sociétés du Groupe sont comptabilisés respectivement en *Autres intérêts et charges financières* ou en *Autres intérêts et produits financiers*.

- c) Les opérations des filiales tenant leurs comptes dans une devise en hyperinflation sont converties selon une méthode spécifique. Une monnaie est considérée en hyperinflation si l'inflation cumulée sur une période de 3 ans avoisine ou dépasse 100 %. Les montants du bilan qui ne sont pas déjà exprimés en EUR sont retraités selon une méthode spécifique, détaillé comme suit :
- Les immobilisations incorporelles, corporelles et financières, les créances et dettes financières à long terme ainsi que les montants d'impôts différés sont retraités en appliquant un indice général des prix ; la contrepartie de l'impact de ce retraitement est reflétée dans les *Autres intérêts et produits financiers* ;
 - Tous les éléments du compte de résultat sont retraités en appliquant un indice général des prix à partir des dates auxquelles les éléments de produits et de charges ont été initialement retraités à la valeur de change historique ; la contrepartie de l'impact de ce retraitement est reflétée dans les *Autres intérêts et produits financiers* ;
 - Les capitaux propres sont retraités en appliquant un indice général des prix et leur impact est inclus dans les *Écarts de conversion*.

Écarts d'acquisition

Jusqu'en 2012, les écarts d'acquisition positifs et négatifs relatifs à l'acquisition de filiales étaient comptabilisés sous *Autres réserves* dans *Capitaux propres*. A partir de 2013, l'écart d'acquisition positif relatif à l'acquisition de filiales est alloué à certains actifs et/ou passifs et le montant non alloué en *Écarts d'acquisition* (dans la rubrique *Immobilisations incorporelles*) ; les écarts d'acquisition négatifs sont comptabilisés sous *Autres réserves* dans *Capitaux propres*. Les *écarts d'acquisition* sont amortis sur une durée de 5 ans.

Lorsque le Groupe considère que l'écart d'acquisition positif a subi une diminution de valeur de nature durable, une réduction de valeur complémentaire est enregistrée de manière à refléter cette perte.

Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont entièrement amortis pendant l'année de leur acquisition.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les navires acquis au cours de la première année de consolidation (2001) sont comptabilisés au coût d'acquisition réévalué, tandis que les navires acquis depuis ultérieurement sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles et les autres immobilisations corporelles sont portées à l'actif à leur prix d'acquisition. Les pièces de rechange pour les bateaux, qui sont régulièrement remplacées et dont la valeur globale est d'importance moindre au niveau du Groupe, apparaissent sous Installations techniques et machines pour une quantité et valeur fixes si celles-ci, ainsi que leur composition, ne varient pas de façon significative ; les acquisitions subséquentes de pièces de rechange pour navires sont comptabilisées en charges.

Les navires sont amortis selon la méthode linéaire ou selon la méthode dégressive sur base de leur durée de vie estimée ou sur une période de 12 ans à 20 ans, si celle-ci est plus courte. Les immobilisations incorporelles et les autres immobilisations corporelles sont amorties sur une base linéaire selon leurs durées d'utilisation estimées. Les terrains et immobilisations corporelles en cours de construction ne sont pas amortis.

Lorsque le Groupe considère qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle a subi une diminution de valeur de nature durable, une réduction de valeur complémentaire est enregistrée de manière à refléter cette perte. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

Immobilisations financières

Les *Immobilisations financières* se composent de participations dans des sociétés non consolidées, de garanties et de prêts à long terme. Les participations sont évaluées à leur coût d'acquisition, incluant les frais accessoires. Les garanties et prêts à long-terme sont évalués à leur valeur nominale incluant les frais accessoires.

En cas de dépréciation, qui de l'avis du Conseil d'Administration, revêt un caractère durable, ces immobilisations financières font l'objet de corrections de valeur afin qu'elles soient valorisées à la valeur la plus basse qui leur est attribuable à la date de clôture. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivées leur constitution ont cessé d'exister.

Stocks

Les Stocks se composent de matières premières, de matériel lourd destiné à la revente et aux travaux en cours, de produits finis et marchandises.

Les stocks de Matières premières et consommables sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de la valeur de marché. Une correction de valeur est enregistrée lorsque la valeur économique est inférieure à la valeur d'acquisition. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

Le Matériel lourd destiné à la vente représente l'équipement terrestre lourd et les tuyaux en acier qui ne sont pas attribués à un site particulier à la fin de l'année et qui sont disponibles à la vente, à l'extérieur du Groupe. Le Matériel lourd destiné à la vente est inclus dans la rubrique stocks de Matières premières et consommables. Le Matériel lourd destiné à la vente est évalué à la valeur comptable nette en vigueur à la date du transfert des actifs corporels (ou stock) en stock. Une correction de valeur est constatée lorsque la valeur économique est inférieure au prix d'achat. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

Les Produits finis et marchandises représentent principalement les parts de friches industrielles acquises et les coûts liés à leur réhabilitation. La valeur comptable brute comprend le prix d'acquisition initial payé et les coûts directement attribuables à la remise en état du terrain. Une correction de valeur est constatée lorsque la valeur économique est inférieure à la valeur comptable nette. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

Les travaux et les contrats en cours sont évalués soit au coût d'achat ou coût de production, soit à la valeur de réalisation nette lorsque celle-ci est inférieure. Le coût de production comprend tous les coûts directs et indirects encourus pour mener les stocks à leur achèvement à la date de clôture et correspond aux prix de vente estimés dans des circonstances normales, moins les coûts de manutention, de commercialisation et de distribution (valeur de réalisation nette). Les contrats de construction et de dragage sont évalués selon la méthode du pourcentage d'achèvement, sur la base du « cost to cost », le

résultat étant comptabilisé en fonction de l'avancement des travaux. Les pertes attendues sont immédiatement comptabilisées en charges.

Créances

Les *Créances* sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est compromis. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivées leur constitution ont cessé d'exister.

Valeurs mobilières

Les *Valeurs mobilières* sont évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition, incluant les frais accessoires et déterminés selon la méthode des prix moyens pondérés, exprimés dans la devise de préparation des comptes annuels et de leur valeur de marché. Une correction de valeur est enregistrée lorsque le prix du marché est inférieur au prix d'acquisition. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivées leur constitution ont cessé d'exister.

La valeur de marché correspond :

- Au dernier cours disponible le jour de l'évaluation pour les valeurs mobilières admises à la cotation officielle en bourse ou négociées sur un autre marché réglementé ;
- La valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration ;
- Pour les valeurs mobilières non admises à la cotation officielle en bourse ou non négociées sur un autre marché réglementé et les valeurs mobilières admises à la cotation officielle en bourse ou non négociées sur un autre marché réglementé mais dont le dernier cours n'est pas représentatif.

Comptes de régularisation actif

Ce poste comprend les charges enregistrées durant l'exercice en cours et imputables à un exercice ultérieur.

Provisions

Les *Provisions* ont pour objet de couvrir des charges ou des dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais qui, à la date de clôture du bilan, sont probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou quant à leur date de survenance.

Impôts différés

Les *Impôts différés* sont reconnus en cas de différences temporaires issues de retraitements de consolidation résultant en des montants déductibles ou taxables ou de pertes reportables. Les impôts différés actifs ne sont reconnus que s'ils peuvent être compensés par des impôts à payer issus des comptes statutaires et/ou d'impôts différés passifs.

Dettes

Les *dettes* sont évaluées à leur valeur nominale.

Comptes de régularisation passif

Ce poste comprend les produits perçus durant l'exercice en cours et imputables à un exercice ultérieur. Ce poste comprend également la contribution technique du Groupe apportée aux constructeurs de certains navires. Ces revenus sont réintégrés dans le résultat au même rythme que l'amortissement des navires classés en immobilisations corporelles.

Ce poste comprend également les bénéfices sur les cessions entre sociétés du Groupe de *Matériel lourd destiné à la revente*, qui ne peuvent être identifiés individuellement. Ces positions sont reconnues en produits sur une période de 2,5 ans. Cette méthode comptable est destinée à traiter de manière appropriée les profits sur cessions, entre sociétés du Groupe, d'immobilisations corporelles ou de stocks qui sont soit fongibles soit difficiles à retraiter individuellement de par leur durée de vie utile résiduelle (notamment le stock de tuyaux).

Chiffre d'affaires net

Le *Chiffre d'affaires net* comprend les montants résultant de la vente des produits et de la prestation des services correspondant aux activités ordinaires du Groupe, déduction faite des réductions sur ventes, ainsi que de la taxe sur la valeur ajoutée et d'autres impôts directement liés au chiffre d'affaires. La méthode de comptabilisation du chiffre d'affaires utilisée est la méthode à l'achèvement basée sur le « cost to cost ».

Produits dérivés

Les pertes et les gains non réalisés sur produits dérivés, souscrits dans l'objectif de couvrir les actifs ou passifs présents au bilan à

la fin de l'année, (par exemple: accords Forex couvrant les créances en devise étrangère qui sont comptabilisés à la fin de l'année et qui seront encaissés l'année prochaine) sont reconnus dans le compte de profits et de pertes parallèlement avec la comptabilisation des produits et des pertes sur l'actif ou le passif couvert. Les pertes et les gains non réalisés sur des produits dérivés, souscrits dans l'objectif de couvrir des transactions survenant durant les exercices futurs et donc –en tant que tel non comptabilisés au bilan à la fin de l'exercice, (par exemple: les contrats « Energy Swaps » liés à des achats de carburant pour l'exercice suivant - les accords Forex couvrant les créances non encore comptabilisées à la fin de l'exercice mais qui le seront sur l'exercice suivant) ne sont pas comptabilisés, mais sont mentionnés dans les engagements hors bilan.

Les pertes non réalisées sur les produits dérivés non encore souscrits dans un but de couverture sont comptabilisées dans le compte de profits et de pertes à la fin de l'exercice.

Les gains non réalisés sur les dérivés non souscrits à des fins de couverture ne sont pas comptabilisés.

Les pertes et les gains réalisés sur les produits dérivés sont comptabilisés dans le compte de profits et de pertes durant l'année de leur réalisation.

Prééminence de la substance sur la forme (substance over form)

La présentation des montants repris sous les postes du bilan et du compte de profits et pertes consolidés se réfère davantage à la substance de l'opération qu'à sa forme légale.

Ce principe est appliqué à la méthode de consolidation de certaines filiales qui sont – en tenant compte des droits de vote – contrôlées par un tiers, mais dont le contrôle est en réalité exercé par le Groupe.

4. Concessions, brevets, licences, marques ainsi que droits et valeurs similaires

L'ÉVOLUTION DES CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES AINSI QUE DROITS ET VALEURS SIMILAIRES SE PRÉSENTE COMME SUIVANT :	2019	2018
COÛT D'ACQUISITION		
Début de l'exercice	14 308 263,66	3 000 046,31
Impact des écarts de conversion	(159 753,24)	11 388 030,05
Changement périmètre de consolidation	0,00	0,00
Augmentation de l'exercice	82 238 769,82	503 018,99
Diminution de l'exercice	(642 481,51)	(582 831,69)
COÛT D'ACQUISITION – FIN DE L'EXERCICE	95 744 798,73	14 308 263,66
CORRECTION DE VALEUR		
Début de l'exercice	(12 349 283,02)	(2 290 551,74)
Impact des écarts de conversion	(160 059,04)	(10 209 529,30)
Changement périmètre de consolidation	0,00	0,00
Augmentation de l'exercice	(1 988 516,04)	(244 599,38)
Diminution de l'exercice	294 595,48	395 397,40
CORRECTION DE VALEUR – FIN DE L'EXERCICE	(14 203 262,62)	(12 349 283,02)
VALEUR COMPTABLE NETTE – FIN DE L'EXERCICE	81 541 536,11	1 958 980,64

En 2019, le Groupe a activé un actif consistant en un droit de concession sur l'exploitation du canal de Guayaquil en Équateur, sur une période de 25 ans à compter de 2019. Le montant activé de 81 899 865,72 EUR correspond au coût de production (y compris une part raisonnable des coûts indirects) des travaux d'approfondissement du canal, réalisés par le Groupe. La contrepartie de cette activation réside dans le compte de résultat sous la rubrique *Travaux exécutés par l'entreprise pour elle-même et portés à l'actif* pour un montant de 81 899 865,72 EUR. En appliquant une approche prudente, la Direction amortira cet actif sur une période de 10 ans, à compter de novembre 2019. L'actif a fait l'objet d'un test de dépréciation concluant qu'aucune dépréciation ne doit être déduite de la valeur comptable nette au 31 décembre 2019.

5. Ecart d'acquisition

L'ÉVOLUTION DES ECARTS D'ACQUISITION SE PRÉSENTE COMME SUIVANT :	2019	2018
COÛT D'ACQUISITION		
Début de l'exercice	12 746 053,50	12 746 053,50
Impact des écarts de conversion	0,00	0,00
Augmentation de l'exercice	0,00	0,00
Diminution de l'exercice	0,00	0,00
COÛT D'ACQUISITION – FIN DE L'EXERCICE	12 746 053,50	12 746 053,50
CORRECTION DE VALEUR		
Début de l'exercice	(12 746 053,50)	(8 088 795,62)
Impact des écarts de conversion	0,00	0,00
Augmentation de l'exercice	0,00	(4 657 257,88)
Diminution de l'exercice	0,00	0,00
CORRECTION DE VALEUR – FIN DE L'EXERCICE	(12 746 053,50)	(12 746 053,50)
VALEUR COMPTABLE NETTE – FIN DE L'EXERCICE	0,00	0,00

Au cours de l'année 2018, une correction de valeur exceptionnelle a été comptabilisée pour un montant de 2.116.844,13 EUR résultant du test de dépréciation des Ecart d'acquisition.

6. Immobilisations corporelles

L'ÉVOLUTION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES SE PRÉSENTE COMME SUIVANT :		
	2019	2018
COÛT D'ACQUISITION		
Début de l'exercice	4 613 100 478,68	4 463 844 965,29
Impact des écarts de conversion	(185 468,03)	8 514 111,42
Changement périmètre de consolidation	68 978 363,00	(2 381,23)
Augmentation de l'exercice	256 255 540,16	247 333 130,83
Diminution de l'exercice	(142 110 212,41)	(106 589 347,63)
Transfert	0,00	0,00
COÛT D'ACQUISITION – FIN DE L'EXERCICE	4 796 038 701,40	4 613 100 478,68
CORRECTION DE VALEUR		
Début de l'exercice	(2 540 429 041,24)	(2 406 486 235,83)
Impact des écarts de conversion	(3 611 658,91)	(6 579 707,74)
Changement périmètre de consolidation	(68 978 363,00)	2 381,23
Augmentation de l'exercice	(192 742 689,33)	(192 236 560,88)
Diminution de l'exercice	75 988 941,72	64 871 082,18
Transfert	0,00	(0,20)
CORRECTION DE VALEUR – FIN DE L'EXERCICE	(2 729 772 810,76)	(2 540 429 041,24)
VALEUR COMPTABLE NETTE – FIN DE L'EXERCICE	2 066 265 890,64	2 072 671 437,44

Parmi les immobilisations corporelles, l'évolution des terrains et constructions se présente comme suit :		
	2019	2018
COÛT D'ACQUISITION		
Début de l'exercice	158 247 440,09	150 416 159,40
Impact des écarts de conversion	(7 285,97)	408 589,47
Changement périmètre de consolidation	0,00	0,00
Augmentation de l'exercice	4 041 061,28	9 198 089,97
Diminution de l'exercice	(9 032 602,16)	(1 775 398,75)
Transfert	0,00	0,00
COÛT D'ACQUISITION – FIN DE L'EXERCICE	153 248 613,24	158 247 440,09
CORRECTION DE VALEUR		
Début de l'exercice	(60 294 902,98)	(55 113 935,55)
Impact des écarts de conversion	(25 726,20)	(210 830,94)
Changement périmètre de consolidation	0,00	0,00
Augmentation de l'exercice	(4 902 628,82)	(5 569 989,25)
Diminution de l'exercice	2 024 973,12	599 852,76
Transfert	0,00	0,00
CORRECTION DE VALEUR – FIN DE L'EXERCICE	(63 198 284,88)	(60 294 902,98)
VALEUR COMPTABLE NETTE – FIN DE L'EXERCICE	90 050 328,36	97 952 537,11

**PARMI LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, L'ÉVOLUTION
DES INSTALLATIONS TECHNIQUES ET MACHINES SE
PRÉSENTE COMME SUIVANT :**

	2019	2018
COÛT D'ACQUISITION		
Début de l'exercice	4 063 475 009,36	4 037 099 227,09
Impact des écarts de conversion	3 215 872,44	2 435 943,26
Changement périmètre de consolidation	68 978 363,00	[2 381,23]
Augmentation de l'exercice	28 361 598,71	117 017 203,66
Diminution de l'exercice	(79 044 560,88)	(93 074 983,42)
Transfert	159 143 037,58	0,00
COÛT D'ACQUISITION – FIN DE L'EXERCICE	4 244 129 320,21	4 063 475 009,36
CORRECTION DE VALEUR		
Début de l'exercice	(2 440 056 675,27)	(2 313 525 308,11)
Impact des écarts de conversion	(3 323 632,65)	(5 674 469,90)
Changement périmètre de consolidation	(68 978 363,00)	2 381,23
Augmentation de l'exercice	(184 374 800,51)	(181 571 407,95)
Diminution de l'exercice	72 200 321,86	60 712 129,67
Transfert	0,00	(0,21)
CORRECTION DE VALEUR – FIN DE L'EXERCICE	(2 624 533 149,57)	(2 440 056 675,27)
VALEUR COMPTABLE NETTE – FIN DE L'EXERCICE	1 619 596 170,64	1 623 418 334,09

**PARMI LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, L'ÉVOLUTION
DES AUTRES INSTALLATIONS, OUTILLAGE ET MOBILIER SE
PRÉSENTE COMME SUIVANT :**

	2019	2018
COÛT D'ACQUISITION		
Début de l'exercice	61 456 199,06	57 460 281,31
Impact des écarts de conversion	188 556,76	765 655,95
Changement périmètre de consolidation	0,00	0,00
Augmentation de l'exercice	7 951 841,18	8 720 548,62
Diminution de l'exercice	(5 341 706,26)	(5 490 286,82)
Transfert	0,00	0,00
CORRECTION DE VALEUR – FIN DE L'EXERCICE	64 254 890,74	61 456 199,06
CORRECTION DE VALEUR		
Début de l'exercice	(40 077 462,89)	(37 846 992,51)
Impact des écarts de conversion	(262 300,09)	(694 406,45)
Changement périmètre de consolidation	0,00	0,00
Augmentation de l'exercice	(3 465 260,00)	(5 095 163,68)
Diminution de l'exercice	1 763 646,75	3 559 099,75
Transfert	0,00	0,00
CORRECTION DE VALEUR – FIN DE L'EXERCICE	(42 041 376,23)	(40 077 462,89)
VALEUR COMPTABLE NETTE – FIN DE L'EXERCICE	22 213 514,51	21 378 736,17

**PARMI LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, L'ÉVOLUTION
DES ACOMPTE VERSÉS ET IMMOBILISATIONS
CORPORELLES EN COURS SE PRÉSENTE COMME SUIV :**

	2019	2018
COÛT D'ACQUISITION		
Début de l'exercice	329 921 830,07	218 869 297,82
Impact des écarts de conversion	(3 582 611,22)	4 903 922,33
Changement périmètre de consolidation	0,00	0,00
Augmentation de l'exercice	215 901 038,98	112 397 288,56
Diminution de l'exercice	(48 691 343,12)	(6 248 678,64)
Transfert	(159 143 037,58)	0,00
COÛT D'ACQUISITION – FIN DE L'EXERCICE	334 405 877,13	329 921 830,07
CORRECTION DE VALEUR		
Début de l'exercice	0,00	0,00
Impact des écarts de conversion	0,00	0,00
Changement périmètre de consolidation	0,00	0,00
Augmentation de l'exercice	0,00	0,00
Diminution de l'exercice	0,00	0,00
Transfert	0,00	0,00
CORRECTION DE VALEUR – FIN DE L'EXERCICE	0,00	0,00
VALEUR COMPTABLE NETTE – FIN DE L'EXERCICE	334 405 877,13	329 921 830,07

Les *Acomptes versés et immobilisations corporelles* en cours de construction comprennent la valeur d'acquisition du navire en construction du Willem van Rubroeck. La majeure partie de la baisse de l'année 2019 est liée à ce navire et s'explique comme suit.

En 2018 et 2019, le chantier naval Uljanik d.d. a été confronté à de graves problèmes de liquidité. Le Groupe et Uljanik d.d. avaient précédemment conclu un contrat de construction navale pour la construction du navire Willem van Rubroeck. Un plan de sauvetage a été lancé par le gouvernement croate (soutenu par l'UE) avec environ 100 millions d'euros d'apport de liquidité. Le Groupe et Uljanik d.d. ont prolongé le contrat de construction navale jusqu'en janvier 2019. Cependant, les progrès sont au point mort et Uljanik d.d. ne disposait plus de ressources suffisantes pour achever la construction du navire. En conséquence, le Groupe a rompu le contrat de construction navale le 23 janvier 2019. À partir de ce moment, les négociations ont commencé avec Uljanik d.d. et les différentes parties prenantes (les banques garantes et le gouvernement croate contre-garantissant) afin de reprendre le navire sous réserve de conditions.

En avril 2019, le Groupe a fait appel aux garanties de remboursement pour sauvegarder ses droits contractuels et ses titres. Ceci en a résulté d'un remboursement complet et inconditionnel des paiements d'étape de construction décaissés du Groupe par les banques garantes fin mai 2019. Le 22 juillet 2019, le tribunal de faillite a publié sa décision sur une vente publique du navire via une vente électronique publique aux enchères organisée par l'Agence financière croate (FINA). Le 23 octobre 2019, le Groupe a déposé l'offre la plus élevée de l'enchère publique. L'essentiel de la valeur comptable du navire est constitué par cette offre, qui correspond à la nouvelle valeur d'acquisition du navire. À l'exception des intérêts perçus au titre des garanties de remboursement, il n'y a pas d'impact sur les comptes de profits et pertes.

**PARMI LES INSTALLATIONS TECHNIQUES ET MACHINES,
L'ÉVOLUTION DES NAVIRES EN SERVICE SE PRÉSENTE
COMME SUIT :**

	2019	2018
COÛT D'ACQUISITION		
Début de l'exercice	3 572 266 833,81	3 522 394 365,41
Impact des écarts de conversion	0,00	0,00
Changement périmètre de consolidation	68 978 363,00	0,00
Augmentation de l'exercice	324 140,88	64 476 398,00
Diminution de l'exercice	(2 830 934,77)	(14 603 929,60)
Transfert/Autres	139 839 329,18	0,00
COÛT D'ACQUISITION – FIN DE L'EXERCICE	3 778 577 732,10	3 572 266 833,81
CORRECTION DE VALEUR		
Début de l'exercice	(2 089 151 576,57)	(1 963 116 689,94)
Impact des écarts de conversion	0,00	0,00
Changement périmètre de consolidation	(68 978 363,00)	0,00
Augmentation de l'exercice	(146 914 944,95)	(140 638 816,23)
Diminution de l'exercice	2 830 934,77	14 603 929,60
Transfert/Autres	0,00	0,00
CORRECTION DE VALEUR – FIN DE L'EXERCICE	(2 302 213 949,75)	(2 089 151 576,57)
VALEUR COMPTABLE NETTE – FIN DE L'EXERCICE	1 476 363 782,35	1 483 115 257,24

En 2019, les navires Tristão Sa Cunha, Giovanni Venturi, Henry Darcy, Henri Pitot, Sanderus, Diogo Cão et Afonso de Albuquerque ont été mis en service et les navires Dirk Martens, Weseltje, Geelvinck, Nijptangh ont été vendus à des tiers. Le navire Kaishuu, entièrement amorti, a été acquis par un changement de périmètre de consolidation (voir Note 2).

En 2018, le groupe a acquis le navire Taillevent auprès d'un tiers et les navires Ortselius, DN 52, DN 53, DN 61, James Ensor et Galilei ont été vendus à un tiers.

7. Mobilisations financières

Titres ayant le caractère d'immobilisations

L'ÉVOLUTION DES TITRES AYANT LE CARACTÈRE D'IMMOBILISATIONS SE PRÉSENTE COMME SUIV :		
	2019	2018
COÛT D'ACQUISITION		
Début de l'exercice	2 726 077,16	2 749 893,66
Impact des écarts de conversion	0,00	0,00
Changement périmètre de consolidation	0,00	0,00
Augmentation de l'exercice	2 531,25	0,00
Diminution de l'exercice	(1 032 836,00)	(23 816,50)
Transfert	0,00	0,00
COÛT D'ACQUISITION – FIN DE L'EXERCICE	1 695 772,41	2 726 077,16
CORRECTION DE VALEUR		
Début de l'exercice	(1 225 000,00)	(1 225 000,00)
Impact des écarts de conversion	0,00	0,00
Changement périmètre de consolidation	0,00	0,00
Augmentation de l'exercice	0,00	0,00
Diminution de l'exercice	0,00	0,00
Transfert	0,00	0,00
CORRECTION DE VALEUR – FIN DE L'EXERCICE	(1 225 000,00)	(1 225 000,00)
VALEUR COMPTABLE NETTE – FIN DE L'EXERCICE	470 772,41	1 501 077,16

Ces montants représentent des participations détenues dans des sociétés non consolidées.

Autres prêts

L'ÉVOLUTION DES AUTRES PRÊTS SE PRÉSENTE COMME SUIV :		
	2019	2018
COÛT D'ACQUISITION		
Début de l'exercice	247 367 242,46	142 249 673,29
Augmentation nette de l'exercice	0,00	105 117 569,17
Diminution nette de l'exercice	(20 613 831,52)	0,00
COÛT D'ACQUISITION – FIN DE L'EXERCICE	226 753 410,94	247 367 242,46
CORRECTION DE VALEUR		
Début de l'exercice	(209 502 715,00)	(101 508 034,15)
Augmentation de l'exercice	0,00	(107 994 680,85)
Diminution de l'exercice	29 463 288,31	0,00
CORRECTION DE VALEUR – FIN DE L'EXERCICE	(180 039 426,69)	(209 502 715,00)
VALEUR COMPTABLE NETTE – FIN DE L'EXERCICE	46 713 983,25	37 864 527,46

En 2019 et 2018, ces montants représentent des dépôts, des prêts à long terme à des entités non consolidées et un prêt d'actionnaire à long terme (subordonné) à une entité consolidée par mise en équivalence nommée Grupo Unidos Por El Canal S.A., Panama ou GUPC pour laquelle la participation détenue est inférieure à 20 %. Ce prêt d'actionnaire (subordonné) est entièrement déprécié.

En 2019, parmi les dépôts, un montant de 10 672 031,52 EUR (2018: 0,00 EUR) a été bloqué comme garantie sur décision du Tribunal en raison d'un arbitrage avec un fournisseur.

8. Sociétés consolidées par mise en équivalence

	COÛT D'ACQUISITION	MISE EN ÉQUIVALENCE
Southern Peninsula Dredging Sdn Bhd	127 871,51	18 338,53
Normalux Maritime S.A., Luxembourg	7 500 000,00	9 718 034,77
Grupo Unidos Por El Canal S.A., Panama	20 756,94	0,00
SAS Van Vreeswijk Maintenance B.V., Belgique	20,00	89 128,70
Neo Legia S.A., Belgique	15 500,00	0,00
		9 825 502,00

En 2019 et 2018, l'application de la méthode de la mise en équivalence à Grupo Unidos Por El Canal S.A., Panama, conduit à des chiffres négatifs ; par conséquent, la valeur d'acquisition de la société a été entièrement dépréciée et une provision a été comptabilisée pour la position nette négative 34 444 483,75 EUR (2018 : 77 266 174,87 EUR) pour Grupo Unidos Por El Canal S.A. et 46 229,93 (2018 : 12 105,92) pour Neo Legia S.A..

En 2019, l'évolution de la situation nette (variation de la provision pour participation nette négative ajoutée à la variation de la quote-part de fonds propres liée à la situation nette positive) est reconnue au compte de profits et de pertes *Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence* pour un montant de 33 899 737,44 EUR (2018 : une perte de 86 626 212,13 EUR).

9. Stocks

En 2019, la valeur brute des *Produits en cours de fabrication s'élève* à 152 956 102,41 EUR (2018: 96 355 952,33 EUR). En 2019 et 2018, aucune correction de valeur n'a été déduite pour tenir compte de la

perte courante sur certains projets mais pour le contrat déficitaire futur, les pertes futures attendues ont été comptabilisées sous la rubrique *Autres provisions - Provisions pour pertes futures*.

10. Créances résultant de ventes et prestations de services

LES CRÉANCES RÉSULTANT DE VENTES ET PRESTATIONS DE SERVICES SE COMPOSENT COMME SUIT :	2019	2018
Clients	421 664 574,63	387 922 213,58
Factures à émettre	440 239 183,36	286 758 432,27
Corrections de valeur	(36 817 018,91)	(24 902 983,51)
	825 086 739,08	649 777 662,34

L'ÉCHÉANCE DES CRÉANCES RÉSULTANT DE VENTES ET PRESTATIONS DE SERVICES SE PRÉSENTE COMME SUIT :	2019	2018
Moins d'un an	823 308 739,08	647 999 662,36
Entre un et quatre ans	1 778 000,00	1 777 999,98
Cinq ans et plus	0,00	0,00
	825 086 739,08	649 777 662,34

11. Créances sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation

La rubrique *Créances sur des entreprises liées avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation* est composée

de comptes courants avec plusieurs sociétés qui sont consolidées selon la méthode d'intégration proportionnelle.

12. Autres créances

LES AUTRES CRÉANCES SE COMPOSENT COMME SUIV :	2019	2018
Avances fournisseurs	10 161 384,01	9 729 208,36
Revenu à recevoir (inclus les intérêts à recevoir)	2 819 368,55	1 215 011,48
Avances employés	1 188 807,02	825 443,14
Comptes courants des Joint Ventures et Associés	11 697 672,71	10 559 345,46
TVA à recevoir	22 452 287,77	25 513 056,98
Créances fiscales	29 747 244,89	26 540 187,23
Impôts différés actif – net	0,00	0,00
Autres	6 655 210,79	42 887 109,91
	84 721 975,74	117 269 362,56

Une provision pour un risque de non-recouvrabilité de créances de TVA, de l'impôt sur le résultat et de taxes retenues à la source pour un montant de 4 006 331,37 EUR (2018 : 4 502 115,70 EUR) a été provisionnée et est présentée en *Autres provisions*.

13. Actions propres

Une filiale du Groupe consolidée selon la méthode d'intégration globale détient 132 actions, avec une valeur nominale de 400 000,00 EUR chacune, dans la société mère Sofidra sa, Luxembourg représentant une valeur d'acquisition de 60 000 000,00 EUR et créant une relation circulaire. Par application de l'article 1712-4(2) de la loi sur les comptes

annuels consolidés, ces actions sont considérées comme *Actions propres* au niveau du Groupe. Aucune réserve pour actions propres n'a été enregistrée.

En 2019 et en 2018, aucune transaction n'a été réalisée sur les *Actions propres*.

14. Capital souscrit

Capital souscrit

L'ÉVOLUTION DU CAPITAL SOUSCRIT SE PRÉSENTE COMME SUIV :	2019	2018
Début de l'exercice	538 400 000,00	538 400 000,00
Augmentation de l'exercice	0,00	0,00
Diminution de l'exercice	0,00	0,00
	538 400 000,00	538 400 000,00

Au 31 décembre 2019 et 2018, le *Capital souscrit* s'élève à 538 400 000,00 EUR et est divisé en 1 346 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de 400 000,00 EUR chacune.

Capital autorisé

Au 31 décembre 2018, le capital autorisé s'élève à 5 000 000 000,00 EUR et est divisé en 12 500 actions d'une valeur nominale de 400 000,00 EUR chacune. Cette autorisation

était valable jusqu'en 2019 mais nulle au 31 décembre 2019. Le capital autorisé non utilisé s'élève à 5 000 000 000,00 EUR au 31 décembre 2018.

15. Primes d'émission

L'ÉVOLUTION DES PRIMES D'ÉMISSION SE PRÉSENTE COMME SUIV :	2019	2018
Début de l'exercice	20 343 906,33	20 343 906,33
Augmentation de l'exercice	0,00	0,00
Diminution de l'exercice	0,00	0,00
	20 343 906,33	20 343 906,33

16. Réserve légale

L'ÉVOLUTION DE LA RÉSERVE LÉGALE SE PRÉSENTE COMME SUIV :	2019	2018
Début de l'exercice	51 650 025,53	47 441 677,53
Allocation du résultat de l'exercice précédent	2 189 974,47	4 208 348,00
	53 840 000,00	51 650 025,53

Les sociétés luxembourgeoises doivent transférer, à la *Réserve légale*, 5 % du profit de l'année jusqu'à ce que cette *Réserve légale* atteigne 10 % du *capital souscrit*. Cette réserve n'est pas distribuable. Ce montant représente la *Réserve légale* de la Société uniquement.

17. Autres réserves

L'ÉVOLUTION DES AUTRES RÉSERVES SE PRÉSENTE COMME SUIV :	2019	2018
Début de l'exercice	(45 194 045,27)	(45 909 401,98)
Variation des différences de première consolidation	9 557 633,81	715 356,71
	(35 636 411,46)	(45 194 045,27)

En 2019, la variation des *Autres réserves* au cours de l'exercice est principalement due à la différence d'acquisition sur l'acquisition d'une filiale auprès d'un tiers. En 2018, la variation des *Autres réserves* au cours de l'exercice est principalement due à la cession de filiales.

18. Résultats reportés

L'ÉVOLUTION DES RÉSULTATS REPORTÉS SE COMPOSE COMME SUIV :	2019	2018
Début de l'exercice	2 328 774 445,57	2 264 362 824,53
Résultat de l'exercice précédent	31 288 083,55	69 825 612,78
Allocation à la réserve légale	(2 189 974,47)	(4 208 348,00)
Autre	434 761,16	(1 205 643,74)
	2 358 307 315,81	2 328 774 445,57

19. Écarts de conversion

L'ÉVOLUTION DES ÉCARTS DE CONVERSION SE COMPOSE COMME SUIV :	2019	2018
Début de l'exercice	(221 357 247,84)	(225 420 216,87)
Ecart de conversion de l'exercice	6 041 199,53	4 062 969,03
	(215 316 048,31)	(221 357 247,84)

Les *Écarts de conversion* représentent les gains et les pertes résultant de la conversion en euros des rubriques de capital, réserves, produits et charges des sociétés consolidées dont les comptes sont tenus dans une devise étrangère. À compter du 1^{er} janvier 2018, un ajustement pour hyperinflation a été comptabilisé en raison de la dévaluation de l'ARS et de ses impacts sur les filiales situées en Argentine.

20. Provisions pour impôts

LES PROVISIONS POUR IMPÔTS SE COMPOSENT COMME SUIV :	2019	2018
Provisions pour impôts	18 487 484,34	25 774 425,61
Provisions pour impôts différés	3 789 568,32	1 492 027,96
	22 277 052,66	27 266 453,57

Les provisions pour impôts incluent les provisions pour impôts des sociétés et pour risque fiscal des différentes sociétés consolidées selon la méthode d'intégration globale et proportionnelle.

En 2019 et 2018, la situation nette des impôts différés est négative et la position nette résultante des passifs d'impôts différés a été comptabilisée en *Provisions pour impôts différés*.

21. Autres provisions

LES AUTRES PROVISIONS SE COMPOSENT COMME SUIV :	2019	2018
Provisions pour pertes futures	22 663 722,91	10 130 041,08
Provisions pour créances TVA et impôts non-recouvrables	4 006 331,37	4 502 115,70
Provisions pour gros entretiens et grosses réparations	36 130 551,09	21 505 842,45
Provisions pour mise en équivalence négative	34 490 713,68	77 278 280,87
Autres	47 924 921,41	31 076 125,60
	145 216 240,46	144 492 405,70

Provisions pour pertes futures

Les *Provisions pour pertes futures* sont destinées à couvrir les pertes futures attendues sur des projets non performants. En raison de son caractère généralement opérationnel, les dotations et reprises de cette provision sont comptabilisées en résultat opérationnel.

Provisions pour créances de TVA et impôts non-recouvrables

La Direction procède annuellement à un test de dépréciation sur les montants dus par les autorités fiscales. Lorsque la Direction estime qu'une position ne peut être ni collectée, ni compensée par des dettes actuelles ou attendues d'impôts futurs, les *Provisions pour créances de TVA et impôts non-recouvrables* sont comptabilisées pour couvrir un risque de recouvrabilité. Due à leur nature principalement opérationnelle, les dotations et reprises de cette provision sont comptabilisées en résultat opérationnel.

Provisions pour gros entretiens et grosses réparations

Les *Provisions pour gros entretiens et grosses réparations* sont enregistrées pour couvrir les coûts de réparations des principaux navires. Ces coûts de réparations sont estimés en tenant compte d'un coût d'entretien standard déterminé pour chacun des navires.

La réparation de chaque navire a lieu deux fois tous les cinq ans. De par leur nature principalement opérationnelle, les dotations et les reprises de cette provision sont comptabilisées en résultat opérationnel.

Autres

Ces provisions sont principalement liées aux projets de remise en état des friches et ont pour but de couvrir les coûts futurs de remise en état des terrains. De par leur nature opérationnelle, les dotations et les reprises de cette provision sont comptabilisées en résultat opérationnel.

En outre, il comprend des provisions pour le coût de rapatriement des positions (comptes bancaires et créances commerciales) situées en Argentine pour un montant de 8 087 153,85 EUR. En raison de sa nature financière, les dotations et reprises de cette provision sont comptabilisées en résultat financier.

Provisions pour mise en équivalence négative

Les *Provisions pour mise en équivalence négative* représentent la valorisation de la mise en équivalence de ces entités lorsque l'application de la méthode de la mise en équivalence conduit à des montants négatifs (voir également Note 8).

LES PROVISIONS POUR MISE EN ÉQUIVALENCE NÉGATIVE SE COMPOSENT COMME SUIV :	2019	2018
Grupo Unidos Por El Canal S.A., Panama	34 444 483,75	77 266 174,87
Neo Legia S.A., Belgique	46 229,93	12 106,00
	34 490 713,68	77 278 280,87

Grupo Unidos Por El Canal S.A., Panama (ci-après GUPC) est une société constituée en vertu des lois de la République du Panama (acte no 25931 du 23 novembre 2009). Jan De Nul NV détient une participation économique de 15 % dans l'actionnariat de GUPC.

Toutes les avances étant (remboursées) à ACP, JDN a limité ses risques, y compris le risque de décaissement de liquidité. Cela signifie maintenant que, à l'exception d'incidents totalement

imprévus, toute sentence gagnante dans le cadre des arbitrages en cours aurait - compte tenu de la part du Groupe dans le projet et des frais juridiques - un impact positif sur les résultats financiers futurs du Groupe et sur la trésorerie du Groupe.

L'exposition financière du Groupe par rapport à ce qui précède est couverte par les *Provisions pour mise en équivalence négative*.

22. Dettes envers des établissements de crédit

LE MONTANT DES DETTES ENVERS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT SE COMPOSE COMME SUIVANT :	2019	2018
Emprunts et financement à long terme	166 645 137,42	187 265 651,53
Découvert bancaire et prêts à court terme	199 272,05	19 135,78
Commercial paper	154 000 000,00	125 000 000,00
Dettes de crédit-bail	509 759,93	733 076,16
	321 354 169,40	313 017 863,47

L'ÉCHÉANCE DES DETTES ENVERS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT SE COMPOSE COMME SUIVANT :	2019	2018
Moins d'un an	99 045 321,96	191 051 497,10
Entre un et quatre ans	195 311 347,54	119 550 285,70
Cinq ans et plus	26 997 499,90	2 416 080,67
	321 354 169,40	313 017 863,47

En 2019, les *Emprunts et financement à long terme* incluent un prêt subordonné d'un montant de 75 000 000,00 EUR (2018 : 75 000 000,00 EUR), dû entre un et quatre ans. Ce prêt est accordé conformément à une convention d'emprunt d'un montant de 75 000 000,00 EUR.

23. Acomptes reçus sur commandes pour autant qu'ils ne sont pas déduits des stocks de façon distincte

En 2019, les *Acomptes reçus sur commandes pour autant qu'ils ne sont pas déduits des stocks de façon distincte* incluent des avances de paiement de clients s'élevant à 311 239 641,24 EUR (2018: 154 520 471,01 EUR).

24. Dettes sur achats et prestations de services

LES DETTES SUR ACHATS ET PRESTATIONS DE SERVICES SE COMPOSENT TEL QUE SUIVANT :	2019	2018
Comptes fournisseurs	175 224 587,00	212 817 667,71
Factures à recevoir	280 539 134,49	108 878 890,70
	455 763 721,49	321 696 558,41

L'ÉCHÉANCE DES DETTES SUR ACHATS ET PRESTATIONS DE SERVICES EST LA SUIVANTE :	2019	2018
Moins d'un an	455 763 721,49	321 696 558,41
Entre un et quatre ans	0,00	0,00
Cinq ans et plus	0,00	0,00
	455 763 721,49	321 696 558,41

25. Autres dettes

Dettes fiscales

LES DETTES DETTES FISCALES SE COMPOSENT COMME SUIV :	2019	2018
Impôts sur les salaires	59 838 867,30	41 108 690,84
TVA à payer	8 153 074,05	9 400 704,37
Retenue à la source et autres impôts à payer	21 452 254,08	8 412 232,40
	89 444 195,43	58 921 627,61

Dettes au titre de la sécurité sociale

LES DETTES DETTES AU TITRE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE SE COMPOSENT COMME SUIV :	2019	2018
Dettes au titre de la sécurité sociale	10 163 141,22	8 185 966,62
	10 163 141,22	8 185 966,62

Autres dettes

LES DETTES AUTRES DETTES SE COMPOSENT COMME SUIV :	2019	2018
Salaires à payer	34 207 426,99	24 607 762,63
Gains non réalisés sur les positions de change	3 526 903,45	3 568 181,25
Intérêts à payer	4 667 250,98	5 267 774,27
Autres dettes	8 348 814,92	12 910 940,91
Autre financement	60 167 884,00	60 167 884,00
	110 918 280,34	106 522 543,06

L'ÉCHÉANCE DES AUTRES DETTES SE COMPOSE COMME SUIV :	2019	2018
Moins d'un an	50 069 918,93	45 674 181,65
Entre un et quatre ans	680 477,41	680 477,41
Cinq ans et plus	60 167 884,00	60 167 884,00
	110 918 280,34	106 522 543,06

En 2019, la rubrique *Autres financement* inclut les emprunts subordonnés pour un montant de 60 167 884,00 EUR (2018 : 60 167 884,00 EUR). Le contrat d'emprunt ne présente aucune date de remboursement

mais l'échéance du remboursement est considérée comme due à cinq ans et plus.

26. Compte de régularisation passif

LE COMPTE DE RÉGULARISATION PASSIF SE COMPOSE COMME SUIV :	2019	2018
Produits à reporter liés aux ODS	14 162 595,45	13 618 201,64
Produits à reporter liés aux navires	32 291 413,32	29 503 687,54
Profits sur cessions de stock entre des sociétés du groupe	1 550 616,63	5 783 247,79
Autres	2 624 160,03	2 443 695,77
	50 628 785,43	51 348 832,74

Les *Produits à reporter* sur les ODS sont générés par la neutralisation du résultat réalisé sur la livraison par le Groupe de pièces incluses dans la construction de nouveaux navires. Ce revenu est comptabilisé comme opérant en temps opportun (sur la base du taux d'amortissement du navire concerné) et comptabilisé sous la rubrique résultat *Autres produits d'exploitation*.

Les *Produits à reporter liés aux navires* sont générés par la structure de financement mise en place par le groupe et par les indemnités perçues des constructeurs de navire en raison de retards de livraisons ou de problèmes de non-conformité. Ce revenu est considéré comme résultat d'exploitation ou résultat financier au prorata temporis (structure financière) ou au taux d'amortissement lié au navire

(indemnité). En 2019, un bénéfice de 13 300 557,39 EUR (2018: 9 437 658,64 EUR) a été comptabilisé sous le poste de résultat *Autres produits d'exploitation* ou *Autres intérêts à recevoir et produits assimilés*, selon la nature des produits.

Les *Profits sur cessions de stock entre des sociétés du groupe* représentent l'élimination du profit sur cession d'actif ou de stock dans le cas où ceux-ci ne peuvent être alloués à un article (exemple : tuyaux). Ce revenu est considéré comme résultat d'exploitation sur une période de 2,5 ans. En 2019, des gains s'élevant à 5 685 088,80 EUR (2018 : 5 244 689,96 EUR) ont été comptabilisés dans la rubrique du compte de résultat *Autres produits d'exploitation*.

27. Chiffre d'affaires net

LE CHIFFRE D'AFFAIRES NET SE COMPOSE COMME SUIV :	2019	2018
Activité maritime, de dragage et offshore	77,08 %	75,28 %
Travaux de génie civil	20,33 %	20,62 %
Environnement	2,59 %	4,10 %
	100,00 %	100,00 %

LE CHIFFRE D'AFFAIRES NET SE COMPOSE COMME SUIV :	2019	2018
Afrique	7,17 %	6,99 %
Amérique	17,50 %	17,37 %
Australie	3,59 %	1,18 %
Asie & Moyen-Orient	27,08 %	18,46 %
Europe	44,66 %	56,00 %
	100,00 %	100,00 %

28. Autres produits d'exploitation

LA RUBRIQUE AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION SE DÉCOMPOSE COMME SUIV :	2019	2018
Indemnisation d'assurance	1 011 131,72	5 848 953,41
Revenu d'associations momentanées	68 959,84	20 270 371,03
Extourne de provisions d'exploitation	18 293 579,21	23 056 325,62
Reconnaissance de produits à reporter - navires	5 004 447,78	2 893 023,50
Reconnaissance de produits à reporter - cessions interco	5 772 385,92	5 244 689,90
Plus-values sur cession d'immobilisations corporelles	16 419 977,07	24 049 600,62
Autres	29 713 290,85	24 313 225,31
	76 283 772,39	105 676 189,39

Les *Plus-values sur cession d'immobilisations corporelles* doivent aussi être considérées comme un profit exceptionnel.

29. Frais de personnel

En 2019, le nombre moyen de personnels employés par des entités consolidées du Groupe selon la méthode d'intégration globale est de 6 468 (2018: 6 041) parmi ceux-ci, 1.809 (2018: 1 783) sont employés par des agences d'intérimaires spécialisées dans l'équipage.

En 2019, le nombre moyen de personnels employés par des entités consolidées du Groupe selon la méthode d'intégration proportionnelle est de 407 (2018: 417).

30. Corrections de valeur sur éléments de l'actif circulant

LES CORRECTIONS DE VALEUR SUR ÉLÉMENTS DE L'ACTIF CIRCULANT SE COMPOSENT DE LA FAÇON SUIVANTE :	2019	2018
Corrections de valeur sur stocks	(126 049,14)	(1 634 055,20)
Corrections de valeur sur créances	(11 081 329,61)	4 414 973,80
	(11 207 378,75)	2 780 918,60

Les *Corrections de valeur sur stocks* représentent en 2019 une correction de valeur sur *Matières premières et consommables* pour un montant de 1 898 810,10 EUR (2018: 1 634 055,20 EUR) et une inversion de

la correction de valeur sur les *Matières premières et consommables* pour un montant de 1 772 760,96 EUR (2018: 0,00 EUR).

31. Autres charges d'exploitation

LES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION SE COMPOSENT COMME SUIVANT :	2019	2018
Dotations nettes aux provisions d'exploitation	46 318 267,75	22 738 412,84
Moins-values sur cessions des immobilisations corporelles	7 564 453,89	1 439 250,28
Autres	37 065 614,35	24 621 299,83
	90 948 335,99	48 798 962,95

Les *Dotations nettes aux provisions d'exploitation* comprennent la dotation aux autres provisions (y compris les provisions pour dépollution de sites et pour gros entretiens et grosses réparations) pour un montant de 46 318 267,75 EUR (2018: 22 738 412,84 EUR).

Les *Moins-values sur cession d'immobilisations corporelles* doivent aussi être considérées comme des charges exceptionnelles. Les *Autres* comprennent des charges extraordinaires d'un montant de 686 873,55 EUR (2018 : 293 731,47 EUR).

32. Autres intérêts et autres produits financiers

LES AUTRES INTÉRÊTS ET AUTRES PRODUITS FINANCIERS SE COMPOSENT COMME SUIVANT :	2019	2018
Revenus d'intérêts	14 526 002,79	11 988 250,34
Différences de change – nettes	0,00	6 085 525,76
Reconnaissance de produits à reporter	12 463 934,51	8 045 637,84
Autres produits financiers	0,00	5 387,61
	26 989 937,30	26 124 801,55

La *Reconnaissance de produits à reporter* est liée au Profit reporté en relation avec les navires (voir la Note 26).

33. Intérêts et autres charges financières

LES INTÉRÊTS ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES SE COMPOSENT COMME SUIT :	2019	2018
Charges d'intérêt	5 052 181,37	3 758 715,59
Différences de change – nettes	23 294 436,25	0,00
Affectation aux provisions financières	11 930 943,85	0,00
Autres charges financières	10 572 407,53	5 988 789,20
	50 849 969,00	9 747 504,79

34. Impôts sur le résultat

L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT SE DÉCOMPOSE COMME CI-DESSOUS :	2019	2018
Impôt sur le revenu	29 488 314,88	21 202 967,90
Impôts différés	2 783 091,60	1 353 125,26
	32 271 406,48	22 556 093,16

35. Autres impôts

Les *Autres impôts* sont principalement composés de retenues à la source.

36. Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de gestion ou de surveillance et engagements en matière de pension et de retraite

Les rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de gestion et de surveillance au titre de leurs fonctions ainsi que les engagements nés ou contractés en matière de pensions

de retraite à l'égard des anciens membres de ces organes supportés au cours de l'exercice se décomposent comme suit :

	2019	2018
Organes administratifs et managériaux	2 942 271,89	3 078 610,74
Organes de surveillance	0,00	0,00

37. Honoraires d'audit

Les honoraires d'audit encourus pendant l'année 2019 s'élèvent à 1 483 662,83 EUR (2018 : 1 297 717,00 EUR). Les honoraires d'audit de l'audit statutaire s'élèvent à 292 270 EUR.

38. Avances et crédits accordés aux membres des organes d'administration, de gestion ou de surveillance

Les avances et prêts accordés durant l'exercice aux membres de ces organes se décomposent comme suit :

	2019	2018
Organes administratif et managérial	0,00	0,00
Organes de surveillance	0,00	0,00

Le Groupe n'a pris, au cours de l'exercice, aucun engagement au nom des membres de ces organes.

39. Engagements hors-bilan

Garanties émises pour ses opérations

En 2019, le Groupe a émis des garanties pour ses opérations d'un montant de 1 044 142 545,74 EUR (2018: 805 048 961,09 EUR). Au 31 décembre 2019, le Groupe a reçu des garanties pour ses opérations pour un montant de 474 797 761,17 EUR (2018: 351 776 748,23 EUR).

Produits dérivés

L'ajustement à la valeur de marché constitue une perte potentielle sur l'ensemble du portefeuille de produits dérivés au 31 décembre 2019 s'élevant à 8 687 152,91 EUR (2018: 6 288 646,88 EUR). Sur la base de ces éléments, aucune provision n'a été incluse sous le poste Autres provisions pour 145 832,89 EUR (2018: 0,00 EUR) ni sous le poste Créances résultant de ventes et prestations de services (2018: none).

Les engagements du Groupe en termes de produits dérivés de couverture se composent comme suit :

1. Contrats de change à terme sur différentes devises pour un montant total de plus de 156 millions USD (2018: 108 millions USD), 10 millions AUD (2018: 0 million AUD), 14 millions BRL (2018: 6 millions BRL), 2 900 millions COP (2018: 35 000 millions COP), 208 millions RUB (2018: 0 million RUB), 0 million INR (2018: 786 millions INR), 36 millions SEK (2018: 75 millions SEK), 10 547 millions TWD (2018: 10 547 millions TWD), 63 000 millions IDR (2018: 29,323 millions IDR), 250 millions MXN (2018: 199 millions MXN), 0 million SGD (2018: 8 millions SGD), 0 million CAD (2018: 6 millions CAD), 8 millions CNY (2018: 24 millions CNY), 1,5 millions PLN (2018: 0 million PLN) and 0 million EGP (2018: 16 millions EGP). Les dates d'échéances s'étendent jusqu'en Novembre 2020 (2018: jusqu'en Septembre 2019). L'ajustement à la valeur de marché constitue une perte sur l'ensemble des contrats de change qui s'élève à 7 602 257,16 EUR

(2018: une perte de 4 011 889,39 EUR). En 2019, à partir de ce montant, seule une provision pour perte de change d'un montant de 145 832,89 EUR (2018: 0,00 EUR) a été comptabilisée; les autres contrats de change à perte ont été considérés comme des contrats de couverture de sorte qu'aucune provision n'a été enregistrée. Aucune déduction sur les débiteurs commerciaux n'a été effectuée pour tenir compte de l'effet de couverture des positions ouvertes en fin d'année car l'impact est non significatif.

2. Des contrats de swap de taux d'intérêts afin de couvrir leur risque d'intérêt sur les financements à long terme. Les montants notionnels globaux s'élèvent 100 millions EUR (2018: 122 millions EUR). Les dates d'échéance sont prévues Décembre 2021 (2018 : Février 2026). L'ajustement à la valeur de marché sur les contrats IRS et IRC s'élève à 1 117 432,90 EUR (2018: une perte de 3 556 677,65 EUR). Aucune provision n'a été prévue dans le cadre de ces contrats car ils sont considérés comme des contrats de couverture.
3. Des contrats « Energy Swaps » afin de couvrir le risque de variation des prix du carburant. Les montants notionnels globaux s'élèvent à 5.103 MT (2018: 27.218 MT). Les dates d'échéance sont prévues en Septembre 2022. Au 31 décembre 2019, la valorisation de ces contrats conduit à un gain potentiel d'un montant de 32 537,15 EUR (en 2018 : gain de 1 279 920,16 EUR). Comme ces contrats ont une finalité de couverture, aucune provision n'a été prévue.

Engagements d'achats des immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2019, les engagements relatifs à l'achat futur d'Immobilisations corporelles s'élèvent approximativement à 440,6 millions EUR (2018: 107,3 millions EUR).

40. Événements subséquents

L'écllosion de la maladie à coronavirus 2019 (« COVID-19 ») a gravement perturbé la vie, l'économie et les activités des entreprises du monde entier. En mars 2020, COVID-19 a été annoncé comme pandémie par l'Organisation mondiale de la santé. Sur la base des faits connus à ce jour, les administrateurs de Jan De Nul Group sont d'avis qu'il est difficile de prédire le résultat global et l'impact de COVID-19 sur les états financiers de la Société à ce stade. Il est cependant probable que cela puisse avoir un impact sur le test de dépréciation des actifs incorporels et corporels, la valorisation des travaux en cours et le test de dépréciation des débiteurs, notamment des débiteurs commerciaux, et des provisions pour pertes futures. Nous ne nous attendons pas à ce que les clauses restrictives soient affectées par les conséquences de la crise. Aux fins de l'établissement des comptes annuels consolidés au 31 décembre 2019, COVID-19 est considéré comme un événement

non ajustable; à ce titre, la valorisation des actifs et passifs reflète les conditions qui existaient au 31 décembre 2019.

À la lumière de ce qui précède, Jan De Nul Group a pris les mesures nécessaires pour protéger la santé de ses employés, optimiser sa structure de coûts et maintenir son excellent fonds de roulement qui, pour une part importante, est constitué de liquidités disponibles gratuitement. De plus, en 2019, Jan De Nul Group a mis en place un prêt à terme vert engagé disponible pour financer ses investissements majeurs dans les navires dans les années à venir. De plus, Jan De Nul Group a terminé 2019 avec un carnet de commandes de 3,4 milliards d'euros et n'a pas eu d'annulation à ce jour concernant ce carnet de commandes.



